

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

-----

**UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
SCIENCES HUMAINES**

**DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**



<http://www.univ-ouaga.bf>

# **MEMOIRE DE MAITRISE**

**Thème :**

**Etude des pratiques scolaires des Peuls  
en zone de migration :  
le cas du département de Boromo**

**Présenté par :  
Haoua BARRY**

barryhaouadia@yahoo.fr

**Maître de stage :  
Dr. Marc PILON  
Directeur de recherche  
IRD**

**Directeur de Mémoire :  
Dr. Alkassoum MAÏGA  
Université de Ouagadougou**

**Ouagadougou, juillet 2006**

## DEDICACE

*Je dédie ce mémoire à mon père, F. Barry Alhouaye,  
paix à son âme,*

*A ma mère chérie, Barry Koindé,  
qui m'a encouragé moralement et matériellement durant la préparation de ce mémoire,*

*A tous mes frères et sœurs pour leur soutien moral et financier.*

## REMERCIEMENTS

Au terme de cette année de maîtrise, nous voulons saisir l'opportunité qui nous est offerte pour exprimer notre reconnaissance aux nombreuses personnes dont les compétences ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nos remerciements vont tout d'abord aux enseignants du département de sociologie dont les avis pertinents et les encouragements nous ont été d'un grand secours.

Nous pensons en particulier à M. Alkassoum Maïga, directeur de ce mémoire, qui a constamment guidé et corrigé ce document.

Nos remerciements vont également à l'IRD, qui a été la structure d'accueil de notre stage, et à l'ensemble de son personnel.

Nous pensons particulièrement à M. Marc Pilon qui a été notre maître de stage et nous a accordé sa disponibilité permanente dans l'élaboration de ce travail.

Nous remercions également Marie-France Lange qui a joué un rôle important dans la formulation de notre thème de mémoire ainsi que dans les corrections de notre travail et qui a été constamment à notre écoute.

Il nous est particulièrement agréable de remercier tous les collègues et collaboratrices stagiaires avec lesquelles nous avons partagé les idées et les connaissances.

Nous pensons notamment à Stéphanie Baux, doctorante en socio-anthropologie de l'éducation, Sophie Lewandowski, également doctorante en sociologie de l'éducation, et à Annabelle Palenfo, étudiante en maîtrise de sociologie. Qu'elles soient ici remerciées pour leurs corrections permanentes et suggestions qui ont contribué à améliorer ce travail.

Nos sincères remerciements à Jean Pierre Jacob, chercheur en anthropologie (IRD), qui a été régulièrement à notre écoute et nous a fourni des enquêtes sur le terrain.

Nous remercions également les membres de l'« UR 136 », en particulier François Baillon, ornithologue à l'IRD, Nicole Kandolo, et Françoise Valéa.

Nos remerciements vont à l'endroit de Frédéric Marchand, expert-consultant UICN (Union mondiale pour la nature), pour son soutien moral et matériel.

Nous avons plaisir à remercier Karim Barry, instituteur à Boromo, qui non seulement a assuré notre hébergement et restauration lors des missions de terrain, mais aussi a contribué à nous mettre en contact avec de nombreuses personnes ressources.

Enfin, nous ne saurions oublier toute la population peule du département de Boromo, le directeur provincial de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, la population témoin de l'étude, tous les élèves qui ont bien voulu apporter leur contribution au présent travail.

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE.....</b>	<b>1</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>I - PROBLEMATIQUE .....</b>	<b>7</b>
<b>II - METHODOLOGIE .....</b>	<b>27</b>
<b>III - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>31</b>
<b>IV - LES PRATIQUES SCOLAIRES DES PEULS DE LA ZONE .....</b>	<b>40</b>
<b>V - LES REPRESENTATIONS DE L'ECOLE ET DE L'ENFANT .....</b>	<b>58</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>75</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>88</b>

## **LISTE DES SIGLES**

**DPEBA** : Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

**IRD** : Institut de Recherche pour le Développement

**AME** : Association des Mères Educatrices

**APE** : Association des Parents d'Elèves

**MEBA** : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation

**EPT** : Education Pour Tous

**UEPA** : Union pour l'Etude de Population Africaine

**FASAF** : Famille et Scolarisation en Afrique

**INSD** : Institut National des Statistiques et de la Démographie

**INSS** : Institut des Sciences des Sociétés

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

## INTRODUCTION

### - Contexte

Le système scolaire a été introduit en Afrique durant la période coloniale. Mal accepté par les populations, il fut longtemps considéré comme un instrument de colonisation, et surtout dirigé par et pour les intérêts des colons qui souhaitaient assurer l'éducation d'un personnel subalterne. On peut notamment citer le gouverneur général CLOZEL qui écrivait en 1917 : « je pense que le premier résultat à obtenir de l'enseignement que nous donnons dans les colonies doit être un résultat d'utilité pratique, pour nous d'abord, pour nos indigènes ensuite » (in ERNY, 2001 : 49). Mais progressivement, les changements de mentalités ont conduit à une meilleure perception de l'école. En Haute-Volta, pays qui allait plus tard devenir le Burkina Faso, le processus d'acceptation et de développement de l'école s'est accéléré après l'indépendance, à une période où la nécessité de former les futures élites de la nation se faisait ressentir. A partir de ce moment, des mesures furent progressivement prises pour doter la plupart des zones en infrastructures scolaires. La conférence de Jomtien (Thaïlande en 1990), visait à renforcer ces mesures prises sur l'éducation en fixant des objectifs comme l'Éducation Pour Tous (EPT) à atteindre en l'an 2000.

Le Burkina Faso, qui fait partie des pays à faible taux de scolarisation consacre 25 % de son budget à l'éducation nationale. Soutenu par les efforts des partenaires à l'éducation, le pays a mis en œuvre de nombreuses réformes, l'octroi de bourses pour l'éducation des filles et l'élaboration de programmes d'alphabétisation, afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à l'instruction. Dans ce contexte d'une politique d'éducation de masse, on peut constater une évolution du système éducatif burkinabé, bien qu'encore insuffisante, dûe au manque d'offre scolaire dans certains endroits du pays. En effet, parti d'un taux de scolarisation de 5,3 % en 1960, le Burkina Faso atteint 47,5 % de scolarisés au primaire, (MEBA 2003).

De nos jours, ce taux reste malgré tout parmi les plus faibles du monde. Ce qui présume que l'essentiel du problème ne tient ni à l'offre scolaire ni à sa qualité. La conférence de Jomtien avait mis l'accent sur l'offre scolaire, négligeant quelque peu les problèmes liés à la demande. Or, en dépit de l'évolution de l'offre scolaire, certaines familles manifestent toujours des réticences à la scolarisation. Une part importante de la population burkinabé notamment les Peuls, vit en milieu rural. Traditionnellement nomades, marginalisés, ceux-ci ont généralement les plus faibles taux de scolarisation. « *Les taux de scolarisation les plus bas s'observent dans les provinces de la Tapoa (17 %), de Séno (15 %), de la Komandjari (7 %)* » M. PILON, *et als*, 2001

## **- Justification du choix du thème**

Deux raisons principales justifient le choix du thème de la présente étude sur les pratiques scolaires des Peuls en zone de migration. Tout d'abord, l'éducation, facteur d'épanouissement de la personne et de développement, ne peut être reléguée au second rang des réflexions sociologiques. Au cours de nos recherches documentaires et bibliographiques, nous avons pu constater que peu d'études avaient été menées sur les problématiques de l'éducation et de la scolarisation dans la province des Balé. Étant originaire de cette région, il nous a semblé utile d'apporter notre modeste contribution à une meilleure connaissance du sujet, dans la mesure où face à une même offre scolaire, une sous scolarisation est souvent observée chez certaines populations. Toutes ne manifestent pas le même intérêt pour la scolarisation de leurs enfants.

La seconde raison est liée à la population cible de l'étude, c'est à dire l'ethnie peule à laquelle nous appartenons. La plupart des écrits sur les Peuls relatent leur mode de vie traditionnel, en particulier l'importance du nomadisme et de l'élevage, ou élaborent des hypothèses quant aux origines incertaines de cette ethnie nomade et, en définitive, peu de recherches s'intéressent aux changements sociaux qui résultent de leur sédentarisation. Or, cette étude porte sur une population qui, au départ nomade, s'est provisoirement sédentarisée dans la région de Boromo. Le mode de vie traditionnel dans un milieu exclusivement peul diffère de celui adopté dans une zone « étrangère » où la rencontre et l'influence des autres cultures peut favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et habitudes. Le passage du mode de vie nomade à celui de sédentaire peut avoir comme effet une certaine influence de la population riveraine sur les pratiques sociales des Peuls.

Qu'en est-il de leurs pratiques scolaires dans la zone ? Dans ce travail, nous allons, d'une part, présenter les motifs d'envoi ou non des enfants peuls à l'école, d'autre part, nous aborderons les représentations que se font les Peuls de l'école et de l'enfant et l'impact que celles-ci peuvent avoir sur la scolarisation. Enfin, en guise de conclusion, nous ferons le bilan de cette étude et évoquerons les perspectives dans ce domaine.

# **I - PROBLEMATIQUE**

## **1. 1 - Problème général de recherche**

Le plus grand défi de l'Afrique en général et en particulier du Burkina Faso c'est d'aboutir un jour à la scolarisation totale de ses enfants. Jusqu'à présent, les efforts fournis pour relever le niveau de l'éducation demeurent insuffisants en comparaison d'autres pays, mais aussi, compte tenu de l'ampleur de la tâche, notamment du nombre d'enfants à scolariser. La scolarisation ne semble toujours pas être à la portée de l'ensemble de la population burkinabé, dans la mesure où elle reste très influencée par des contextes socioculturels et économiques dans lesquels vivent ces populations. Le faible niveau de l'éducation au Burkina Faso va au-delà d'une simple insuffisance de l'offre scolaire et de sa qualité et concerne d'autres domaines beaucoup plus complexes lorsqu'il s'agit de comprendre les logiques scolaires des familles.

Avec un très faible taux d'alphabétisation de 32,3% (MEBA 2004), la population burkinabé, constituée pour environ 7,8 % (INSD, 2003) de Peuls, est majoritairement rurale et fortement ancrée dans ses traditions. Dans la province des Balé, et plus précisément dans le département de Boromo, la majorité de la population peule vit de plus en plus de ressources agropastorales et non plus du traditionnel élevage transhumant. Les raisons de la scolarisation diffèrent d'une famille à une autre, d'un milieu à un autre. Ces Peuls sont minoritaires par rapport à la population locale qui est composée de plusieurs autres ethnies, ce qui n'est pas sans incidence sur leurs pratiques scolaires.

## **1. 2 - Question générale de recherche**

La question générale de recherche est de comprendre les différents facteurs qui influent sur la scolarisation des enfants peuls et la représentation que se font les Peuls de l'école classique dans le département de Boromo. On observe des disparités au sein des familles et des comportements divergents des uns et des autres en matière d'éducation. Nous nous sommes donc interrogées sur ces différents comportements en matière de scolarisation qui conduisent à l'inscription d'une partie des enfants à l'école alors que d'autres n'en bénéficient pas. Ces pratiques nous amènent à nous poser la question suivante : Quels sont les différents facteurs qui influent sur la scolarisation chez les Peuls dans le département de Boromo ?



### 1. 3 - Revue de littérature

La question de l'éducation a fait l'objet de nombreux travaux, relatés dans des ouvrages généraux, des mémoires universitaires ou dans divers articles. Selon le révolutionnaire français G. DANTON, propos repris par (J. KI ZERBO 1990 : 4), « *après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.* » Aussi, nous allons passer en revue cette littérature en regroupant les travaux par thèmes. Mais auparavant que savons-nous sur la société peule ?

#### a) Connaissance de la société peule

##### - *L'origine des Peuls*

Une grande partie des écrits sur les Peuls concerne leur origine, leur activité d'élevage transhumant, et aussi leurs coutumes et modes de vie. L'encre a coulé et continu de couler quand il s'agit de découvrir l'origine des Peuls. M. QUERRE (1995) leur attribut une origine « mystérieuse » car ils se sont vus affiliés plusieurs ancêtres comme « *les Perses, les Egyptiens, les Nubiens, les Ethiopiens, les Polynésiens, les Malais, Hindous, Berbères, Juifs...* » Mais la plupart des écrits convergent vers l'Égypte d'où ils seraient venus par vague en remontant vers le Fouta Djallon et le Fouta Toro. Traditionnellement éleveurs, leurs déplacements visaient surtout la recherche d'un espace favorable à leur activité. Les Peuls ont pénétré au Burkina Faso en passant par le Mali. Selon B. MICHEL (1978), ce peuple s'est répandu au nord-ouest du Burkina Faso en passant par le Macina, et est descendu vers le sud-ouest (Bobo-Dioulasso, Orodara, Banfora...) pour enfin se retrouver vers Korogho (Cote d'Ivoire). L'avantage majeur de ces milieux voltaïques, maliens et ivoiriens, est selon l'auteur, la possibilité d'abreuver naturellement toute l'année sans qu'il y ait surcharge de bétail dans les pâturages.

Selon des propos recueillis par M. QUERRE (1995) auprès d'un ancien du village de Korïa (Dori), l'arrivée des Peuls au Burkina Faso remonte à la djihad (guerre sainte) du 18<sup>ème</sup> siècle, avec Amadou Bari qui a fondé l'empire du Macina, le Djelgoji et le Liptako. Partant de là, ce peuple se serait répandu dans tout le Burkina Faso.

##### - *La tradition peule*

Selon B.H.BEIDI (1993), l'élevage est l'une des activités qui fait partie de la tradition peule. Il concerne aussi bien les ovins, que les caprins, mais le plus important pour le Peul est l'élevage bovin. « *C'est lui qui fait sa grandeur et sa fierté et quand il est privé de la vache il se sent dépersonnalisé* » (B.H.BEIDI 1993 : 79). Et c'est le rattachement constant à cet animal, selon l'auteur, qui conserve le Peul dans une culture autre que celle des peuples voisins. Les

enfants participent généralement aux activités pastorales et reçoivent au fur et à mesure de cette participation, des vaches. Etant jeunes, ils ne peuvent donc pas s'en procurer sans l'aide de leur père. Mais en dehors de l'élevage, l'auteur a montré que l'agriculture prend une place de plus en plus importante au sein des activités menées par les Peuls.

**- Le code moral de la société peule ou « pulaaku »**

Dans le même ouvrage, B.H. BEIDI décrit un code moral appelé « *pulaaku* » qui fait la différence entre les Peuls et les autres groupes ethniques. Cet aspect de la société peule ne consiste pas seulement à converser en langue peule, selon l'auteur, mais intègre une représentation des personnes et des choses propres aux Peuls. Sa caractéristique, selon l'auteur, tourne autour du contrôle de soi, de la patience et surtout de la réserve en public ; la philosophie du *pulaaku*, c'est de se montrer qu'on est plus fort que ses exigences et ses tendances. Selon l'auteur, ce code s'empare de tous les aspects de la vie coutumière des Peuls. Il joue notamment sur l'aspect alimentaire, de sorte qu'on ne mangera jamais devant son mari ni ses beaux-parents et on se reprochera toujours d'avoir surpris son mari en train de manger. B.H.Beidi énumère un certain nombre d'interdits et de préceptes de maîtrise de soi, qui sont liés au *pulaaku*. « *La femme ne salue pas son mari publiquement ; s'il est malade, elle ne demande jamais des nouvelles de sa santé ; le pulaaku interdit à tout père d'entrer dans la case de son fils aîné même si sa bru est malade ; en voyage, l'homme et la femme doivent garder entre eux la plus grande distance possible ; et si on éprouve une peine dans son cœur on n'en parle pas, on fait preuve de patience ; il ne faut pas exprimer un inconfort quelconque... comme une douleur ou un besoin comme la faim ou la soif... il n'y a rien de plus grave pour un Peul de s'entendre reprocher d'avoir manqué à l'honneur peul...le Peul est très sensible à la honte ; un jeune homme ou une jeune femme qui serait surpris en train de s'amuser avec son nouveau-né se sentirait tout honteux* » (B.H. BEIDI 1993 : 107-108).

De même l'instruction se fait en observant et en écoutant les parents. La société peule est très structurée de sorte que lorsqu'on naît noble, homme libre ou esclave, on le reste toute sa vie. L'auteur dénombre trois classes d'âge au sein de la société peule, dont les enfants ayant l'âge compris entre six et douze ans qui constituent la classe des « *sukaabe* » (les enfants) et adoptent des comportements imitant les attitudes des adultes. Dans la classe des adolescents, ce sont les filles qui font la cuisine tandis que les garçons se consacrent aux travaux collectifs.

Cette rigueur de la société peule précédemment évoquée par l'auteur au travers du *pulaaku* tend de plus en plus à disparaître à cause du changement de statut de ces populations.

Généralement nomades, les Peuls ont été progressivement contraint de limiter leurs déplacements en raison de la restriction de l'espace disponible pour le pâturage du bétail.

S. FANCHETTE (1999) décrit le mode de vie des « *Fouladou* » arrivés dans la région de la haute Casamance (au Sénégal) en plusieurs vagues. En contact avec d'autres peuples, la population peule a subi un processus de transformation de son mode de vie à travers la sédentarisation.

## **b) Système éducatif et scolarisation**

### **- *Le système éducatif et politique d'éducation en Afrique***

Beaucoup d'auteurs se sont penchés sur les facteurs qui pourraient expliquer les déperditions et les échecs scolaires : parmi ces auteurs on peut notamment citer J. KI ZERBO, (1990) qui lie l'éternelle question du développement de l'Afrique à l'identité culturelle de ce continent. Selon l'auteur, l'Afrique aurait intérêt à ce que l'éducation de base soit généralisée à l'ensemble des populations pour favoriser son développement. Mais l'école met toujours en œuvre les mêmes programmes éducatifs depuis la colonisation. J. KI ZERBO fonde ses critiques sur l'inadéquation du système scolaire aux réalités quotidiennes dans lesquelles vivent les sociétés africaines. L'auteur porte un regard critique sur un système d'enseignement qui ne prend pas en compte le patrimoine culturel des sociétés africaines dans ses programmes, et il considère que cette situation est à la base de l'échec scolaire. Il précise toutefois que « *le système éducatif des sociétés africaines n'est pas seulement en retard sur celui des pays industrialisés ; il est surtout en contradiction avec les besoins vitaux alimentaires et élémentaires des dites sociétés* » (J. KI ZERBO, 1990 : 17). Selon lui, on ne peut atteindre l'éducation de base qu'en intégrant un certain nombre de facteurs, tels que le temps, dans l'enseignement, c'est à dire la prise en compte du passé dans l'enseignement moderne. En effet, l'école ne peut négliger les réalités culturelles africaines ; une école qui n'en tiendrait pas compte, « *ce serait l'école en Afrique et non l'école africaine* » (J. KI ZERBO, 1990 : 92).

Plusieurs politiques ont été mises en œuvre dans la perspective de développer le système éducatif africain. Au Burkina Faso, pays essentiellement rural et agricole, les mesures prises doivent permettre d'assurer la couverture scolaire de ce milieu et de fournir une formation appropriée au développement du secteur agricole. J. KOBANE (2002) évoque tout d'abord la ruralisation des écoles, intervenue en 1967, mesure qui consistait à scolariser les jeunes ruraux âgés de moins de vingt ans. Ensuite, vint l'introduction des langues nationales dans le système scolaire avec la réforme de 1979. Puis la période révolutionnaire a mis fin à cette mesure en

introduisant « *l'école révolutionnaire* » dont l'objectif consistait à former des diplômés au service des « *masses populaires.* » Selon J. KOBIANE, toutes ces mesures se sont révélées inefficaces. Le dernier programme mis en place, et toujours d'actualité, est le Plan Décennal du Développement de l'Enseignement de Base, (PDDEB).

#### **- Les déterminants de l'offre scolaire**

Certains auteurs relativisent cette idée d'une inadaptation de l'école aux réalités africaines. Ils évoquent d'autres facteurs qui influencent le système éducatif, plus particulièrement les énormes disparités qui le caractérisent.

V. TAPSOBA (1985), dans son mémoire de maîtrise, souligne les disparités et inégalités qui existent en matière d'éducation sur l'ensemble du territoire burkinabé, au niveau des régions ou entre zones rurales et urbaines : « *En effet il y a une forte concentration des infrastructures scolaires en milieu urbain par rapport au milieu rural. La répartition des écoles dans les provinces montre que le nombre total des écoles, et partant des classes et des élèves, est très faible et ceci au regard de la demande probable en infrastructures.* » (V.TAPSOBA 1985 : 66).

L'auteur lie ce phénomène à des facteurs historico-politiques, structurels et économiques. Il évoque la période coloniale durant laquelle certaines régions, n'offrant aucun intérêt pour les colons, ne « méritaient » pas d'être modernisées. Selon l'auteur, le fait colonial explique en partie cette disparité régionale en matière d'éducation. Pour les besoins des colons, certaines villes ont été développées et pourvues en écoles et en infrastructures administratives afin de jouer un rôle majeur dans le fonctionnement du pays. « *Depuis la colonisation, des villes comme Ouagadougou ont assumé des fonctions politico-administratives et intellectuelles. Les colonisateurs s'y sont installés et ont créé les premières écoles pour former le personnel dont ils avaient besoin.* » (V.TAPSOBA 1985 : 67).

Si l'auteur incrimine le système colonial comme responsable de ces disparités, il constate cependant que le problème reste le même ou, du moins, que la situation scolaire évolue encore lentement, après un demi-siècle d'indépendance. Le problème n'est donc pas exclusivement lié à la colonisation.

Dans un rapport de l'INSD (1997) qui attribuait les motifs de non-scolarisation au Burkina Faso à la pauvreté des parents et aussi le refus d'envoyer les enfants à l'école sans qu'aucun motif particulier ne soit avancé, V. TAPSOBA évoquait déjà le manque de moyens financiers et de volonté politique pour relever le niveau de l'éducation au Burkina Faso.

En 1995, dans son article sur « les stratégies scolaires des ménages au Burkina », Y. YARO revient sur ces mêmes disparités en évoquant la mauvaise répartition des

infrastructures scolaires, les milieux urbains étant les mieux équipés. En effet la province du Kadiogo est non seulement la plus urbanisée (INSD, 1993) mais aussi la plus scolarisée (MEBAM, 1992, in Y.YARO, 1995).

M.B. KABORE et als (in A. BOMMIER, & D. SHAPIRO, 2001) ont montré qu'en dehors de cette inégale répartition des écoles, à savoir la concentration des écoles dans les villes, il y a également une forte concentration des élèves dans les classes. « *En 1997/98, le nombre moyen d'élèves par classe était de 50, donc bien au-dessus de la moyenne internationale (35)...* » (A. BOMMIER & D. SHAPIRO, 2001 : 105).

M. PILON et S. BAUX (2002) ont montré qu'il y a une prédominance des écoles privées sur les écoles publiques, et également une inégale répartition des écoles publiques dans la ville de Ouagadougou. Le désengagement de l'Etat dans le financement des écoles publiques en zone périphérique a eu pour conséquence une tendance à la privatisation progressive de l'enseignement public dans la capitale, favorisant de ce fait le développement des écoles privées.

S. BOKOUM (2004), par contre, bien que reconnaissant la difficulté d'accès à l'éducation de base du fait des disparités de toutes sortes, « *mauvaise répartition des infrastructures scolaires, inadaptation des types d'écoles pour les zones pastorales, développement insuffisant des cartes scolaires, mobilité des enseignants dont 93 % sont des jeunes...* », souligne néanmoins une évolution du système éducatif au cours de ces dernières années, le taux de scolarisation étant passé de 31 % en 1990 à 47,5 % en 2003.

Si la majorité de ces auteurs incriminent l'offre scolaire du système éducatif burkinabé, qu'en est-il des problèmes liés à la demande scolaire ?

### ***- Les déterminants de la demande scolaire***

Les auteurs qui ont travaillé sur les caractéristiques de la demande scolaire ont principalement évoqué deux aspects : les facteurs socioculturels et la sous scolarisation des filles. Les analyses sur les facteurs socioculturels abordent surtout les problèmes socio-économiques et culturels auxquels sont confrontés les ménages. P. BOURDIEU et J-C. PASSERON (1971) constatent les inégalités de chance des étudiants devant l'héritage culturel. Selon ces deux auteurs, les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les étudiants peuvent être des facteurs d'échec scolaire. Les étudiants issus de la classe bourgeoise ont une culture beaucoup plus proche de celle enseignée à l'école. Ils vivent dans des conditions favorables au succès. D'un point de vue économique, ils sont financièrement pris en charge par leurs parents, ce qui leur évite de travailler pour subvenir à leurs besoins scolaires. Ils ont également la chance, avec le soutien de leurs parents, de s'inscrire dans de grandes écoles et de poursuivre leurs études. Ces

acquis familiaux jouent donc en faveur de leur réussite scolaire, ce qui n'est pas le cas des classes les plus défavorisées, au sein desquelles le travail constitue une obligation pour subvenir aux besoins élémentaires et plus encore aux besoins scolaires.

A. MAIGA (1990), dans son mémoire de maîtrise, transpose cette idée dans le contexte burkinabé en mettant en relation l'origine socioprofessionnelle des élèves et leur réussite scolaire. Partant d'une hypothèse selon laquelle il y aurait une relation probable entre origine socioprofessionnelle et échecs scolaires des élèves, l'auteur fait une relecture des déperditions scolaires en les confrontant à la situation socioprofessionnelle des parents d'élèves. Après enquête, il arrive à la conclusion que les élèves issus des familles défavorisées échouent plus souvent que ceux qui vivent dans de meilleures conditions.

S. BOKOUM (2004), à travers son mémoire de fin de formation à la fonction d'inspecteur, apporte un regard différent par rapport aux théories de ces différents auteurs. Selon lui le succès ou l'échec scolaire ne s'explique pas seulement par un contexte social favorable ou non ; en dehors de ce facteur, l'essentiel du problème réside dans la possibilité même d'accéder à l'école : « *il y a même le simple fait de pouvoir accéder à l'école et d'y demeurer longtemps* » (S. BOKOUM 2004 : 32). Dans son rapport, l'auteur explique les causes de la sous-scolarisation dans le Sahel par des facteurs socioculturels et économiques. Parmi les causes socioculturelles, la réticence à la scolarisation des Peuls s'explique par la forte tradition islamique de cette société qui ne perçoit pas l'intérêt de l'école classique qu'elle considère comme un instrument du christianisme. Les parents mettent l'accent sur l'apprentissage et la lecture du Coran plutôt que d'envoyer leurs enfants à l'école. L'autre élément souligné par l'auteur est le mode de vie de cette société. Les Peuls sont une population nomade et pratiquent généralement l'élevage extensif. Ils sont constamment à la recherche de zones de pâture pour le bétail et ont besoin d'une forte main d'œuvre pour la garde des troupeaux. Ce nomadisme apparaît pour l'auteur comme « *inconciliable* » avec l'école qui présente plutôt un caractère « *sédentaire*. »

Dans le même ordre d'idée, Y. YARO (1995) évoque les différentes attitudes des parents d'élèves à l'égard de la scolarisation selon qu'ils vivent en milieu rural ou urbain, les populations urbaines étant beaucoup plus ouvertes à la scolarisation que les ruraux, musulmans ou d'autres religions. Une des zones d'étude couverte par ce travail est la région de Dori où la majorité de la population (à 90 % musulmane) manifeste une forte réticence face à la scolarisation. Les Peuls de cette zone préfèrent en effet envoyer leurs enfants à l'école coranique plutôt qu'à l'école classique qu'ils considèrent comme « *un instrument de la religion chrétienne*. »

Pour ce qui est des causes économiques, S. BOKOUM évoque surtout la faiblesse des revenus et le coût de l'éducation, facteurs qui influent sur la scolarisation et l'abandon de l'école



par des enfants déjà scolarisés. Outre ces facteurs économiques, le fait, selon l'auteur, que l'école n'aboutisse pas à une quelconque rentabilité n'incite nullement les élèves et les parents à l'inscription scolaire ou à la poursuite des études.

S. BAUX et M. PILON (2002) ont montré que le niveau de rémunération des parents joue un rôle capital dans la scolarisation des enfants. Selon ces deux auteurs, il exerce une influence sur trois facteurs, notamment la sélection des établissements (privé/public), la régularité des études (paiement des frais d'inscription) et aussi la réussite scolaire (possession de manuels d'études, conditions de vie, comme l'accès à l'électricité...)

Une revue sur la demande éducative en Afrique a été écrite par un certain nombre de chercheurs sous la direction de M. PILON et Y. YARO (2001). Une synthèse de ce document, fait ressortir un certain nombre de facteurs qui déterminent fortement la scolarisation d'un enfant. Parmi ces déterminants, on peut évoquer le sexe, la situation matrimoniale du chef de ménage, le fait que le chef de ménage soit une femme ou un homme et le fait que l'enfant soit issu d'une famille polygame ou monogame. J. KOBIANE, a montré que les enfants ont plus de chance d'être inscrits à l'école et d'y rester longtemps lorsqu'ils appartiennent à une famille dont le chef de ménage est une femme. Il montre ensuite des niveaux de scolarisation élevés chez les enfants des veufs surtout les femmes veuves. D'après LLOYD et BLANC (1996), les femmes, bien qu'elles disposent souvent de faibles ressources financières, consacrent le peu qu'elles ont à la scolarisation de leurs enfants et leurs apportent beaucoup plus de soutien moral et affectif que leurs maris. J. KOBIANE (2001) affirme que « *la polygamie avec cohabitation des épouses ne semble pas être un contexte favorable à la scolarisation des enfants* », (J. KOBIANE 2002 : 119). De même, M. PILON (1993) et E. GERARD (1998) ont montré la propension des chefs de ménages monogames à scolariser plus que les polygames.

En dehors de ces aspects, d'autres auteurs ont mis en relation l'utilité des enfants à participer aux différentes activités de production de la famille et leur scolarisation. Les enfants constituent un bien familial et sont partagés entre l'école et les activités de production, de sorte que la scolarisation ne soit pas un investissement à perte. Le fait qu'un certain nombre d'élèves diplômés se retrouvent sans emploi décourage les parents, qui de plus en plus rejettent l'école. « *Aujourd'hui on nous trompe... Autrefois, lorsqu'on avait le CEPE, on trouvait un emploi, maintenant nos enfants reviennent au village avec le BEPC, BAC, en déclarant qu'il n'y a pas de travail pour eux... Pourquoi ?* » (M-F. LANGE 1987 : 83-84)

S. BAUX et M. PILON (2002), ont souligné qu'à partir d'un certain âge les activités extrascolaires sont réservées aux enfants, surtout aux filles, ce qui peut freiner leur scolarité. Ils prennent l'exemple des zones non loties de Ouagadougou où le problème d'eau se pose avec

acuité et où les enfants ont fréquemment pour tâche d'aller chercher de l'eau. « *Certains enfants se lèvent vers une heure ou deux heures du matin pour effectuer cette besogne, ce qui ne peut que jouer sur leur capacité de concentration en classe* » (S. BAUX et M. PILON 2002 : 22). Ils montrent également que les problèmes de santé empêchent à la fois de scolariser les enfants et influent sur les performances et le maintien à l'école. A cela s'ajoute souvent le manque de cantine scolaire qui accentue les séquelles nutritionnelles chez les enfants issus des familles pauvres.

De même, certains auteurs ont montré qu'il y a une corrélation positive entre le niveau d'instruction des parents, surtout des femmes, et la scolarisation de leurs enfants. S. BAUX et M. PILON (2002), ont souligné que le niveau d'instruction des parents joue un rôle positif dans la scolarisation. Il détermine les choix d'orientation des enfants vers les divers établissements et influe sur l'inscription au préscolaire. Les parents instruits peuvent aider leurs enfants dans leurs devoirs à la maison et ont plus de contact avec les enseignants. Mais, on rencontre aussi des parents qui, ayant été scolarisés, refusent de scolariser leurs enfants à cause des attentes déçues de leur propre scolarité. Les deux auteurs évoquent également le lien entre la scolarisation et la composition du ménage. Plus il y a d'enfants dans le ménage, plus les pratiques scolaires sont multiples (inscription à l'école publique, dans le privé ou aux cours du soir.)

#### ***- La scolarisation des filles***

Si la scolarisation des garçons est fonction de plusieurs facteurs dans les sociétés africaines, celle des filles est moins facilement acceptée par les parents, car elle est fonction de l'image que l'on donne à la femme dans les sociétés africaines traditionnelles. Plusieurs études ont évoqué le faible pourcentage des filles dans les écoles africaines, notamment dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Des auteurs comme M-F. LANGE (1998) ont montré que de nombreux discours officiels ont été formulés pour éradiquer la sous scolarisation féminine et amener les filles à l'école. Un de ces discours, selon l'auteur, est que la non prise en compte des femmes dans les projets de développement occasionne à plusieurs reprises leurs échecs parce qu'en milieu rural les femmes travaillent plus que les hommes et sont souvent sans instruction. La condition qui a donc été posée par les décideurs est qu'il faut un minimum d'instruction pour cette population féminine. Le deuxième argument tient de la nécessité d'instruire les femmes pour limiter les forts taux de natalité car le sous-développement de l'Afrique en dépendrait.

D'une manière générale l'auteur a montré que le taux de scolarisation des filles en Afrique est très faible en comparaison du taux de scolarisation des garçons. Selon elle, plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer la prise de décision d'envoyer une fille à l'école. Il s'agit



par exemple du « *niveau d'instruction des parents, de la religion, de l'origine socioprofessionnelle des parents...* » ; et de toute façon, « *les filles quittent l'école plus tôt pour les travaux domestiques et les mariages.* » (M-F. LANGE, 1998 : 16).

A l'occasion d'un séminaire sur l'éducation des filles au Sahel (Dakar, 10-14 janvier 1994), M-F. LANGE fait un bref rappel des facteurs qui entravent la scolarisation des filles. Ces facteurs relèvent non seulement du domaine scolaire mais aussi social. Dans le domaine scolaire, l'auteur évoque principalement l'éloignement des infrastructures scolaires, le manque d'enseignants et aussi le coût élevé de la scolarisation. Ensuite, évoquant les problèmes d'origines sociales, elle évoque le cas des mariages qui interrompent la scolarité et surtout la place qu'occupent les filles et les femmes au sein de la famille.

A partir de ce constat, l'auteur fait une proposition de solutions qui devraient permettre de promouvoir l'éducation des filles. Elle met l'accent sur deux options : imposer des quotas, c'est à dire réserver un pourcentage de places aux filles dans les écoles ; valoriser l'image des filles et des femmes de telle sorte qu'elles aient plus confiance en elles. En effet, l'auteur constate non seulement que le nombre de garçons scolarisés dépasse celui des filles, mais également que celles qui sont inscrites redoublent, abandonnent ou échouent plus fréquemment. De ce fait, elle préconise de revoir le contenu des livres scolaires en éliminant les « *représentations négatives et stéréotypées de la femme.* »

Tout comme M-F. LANGE, A. OUEDRAOGO (1998) s'attaque au contenu des manuels scolaires utilisés dans les écoles. L'hypothèse de départ de cet auteur est que « *l'image des filles et des femmes dans les manuels scolaires, ayant valeur de modèle, peut influencer sur la scolarisation des filles, tant au niveau individuel que collectif.* » Faisant une comparaison du nombre de personnages des deux sexes présentés dans les manuels, il se rend compte que la proportion d'hommes dépasse celle des femmes, ce qui selon lui reflète la faible proportion de filles dans les écoles. Cette image de la femme donnée par les institutions scolaires est, toujours d'après l'auteur, soutenue par les « *règles de l'accord grammatical* » qui soumet le genre féminin au masculin dans une même phrase. « *Quand on explique à des enfants que lorsque les deux genres se rencontrent, le masculin l'emporte sur le féminin, il est difficile que ceux-ci n'étendent pas l'inclinaison grammaticale à une subordination du sexe féminin au sexe masculin* » (A. OUEDRAOGO 1998 : 125). Un autre aspect est l'inégale distribution des tâches dans les manuels scolaires : les actes de courages sont réservés aux hommes et les occupations ménagères aux femmes. De même, pour ce qui concerne les activités socioprofessionnelles, les occupations féminines sont limitées aux seuls travaux domestiques. Cette représentation

correspond à l'image et aux stéréotypes de la femme dans la société et l'auteur considère donc que l'école contribue à favoriser cette discrimination sexuelle.

Y. YARO (1995) évoque la situation difficile des jeunes filles peules face à l'école. L'auteur constate, lors de son séjour dans la zone d'enquête (Dori), que, dans cette société fortement islamisée, les femmes vivent très à l'écart des hommes et que ces derniers refusent l'intégration des femmes dans des structures « *purement réservées* » aux hommes. Selon des propos recueillis par l'auteur, certains des enquêtés n'hésitent pas à dire que « *la femme doit éviter d'être dans des organes ou des structures de décision et de formation d'hommes.* »

Outre la sous-scolarisation des filles, se pose également le problème de celles qui parviennent à rester à l'école et qui ne jouissent pas forcément d'une bonne réputation. L. PROTEAU (1998) a en effet montré les soupçons que les autres élèves, masculins essentiellement, émettent à l'égard des jeunes filles scolarisées à Abidjan. Ils accusent ces dernières d'avoir joué de leur charme, voire d'avoir eu des relations sexuelles avec les enseignants, pour pouvoir évoluer dans leur scolarité.

Comme dans les travaux de M-F. LANGE (1994) évoqués précédemment, R. MARCOUX (1998) revient sur le cas de la place qu'occupe la femme dans la société traditionnelle malienne. L'auteur souligne que, dès le plus jeune âge, les filles sont soumises à des rites traditionnels qui les initient à leur vie future de femmes au foyer. Ce type de socialisation est contraire à l'enseignement classique qui donne une large ouverture et plus de liberté aux filles. « *L'école peut ainsi représenter en quelque sorte une rupture avec la place que l'on réserve aux femmes dans la société malienne* » (R. MARCOUX, 1998 : 79). Selon les propos recueillis par l'auteur auprès d'une femme peule : « *Quand tu envoies une fille à l'école, souvent, elle devient inapte pour les travaux ménagers, c'est une perte* » (R. MARCOUX, 1998 : 79). L'auteur mentionne également le fait que la plupart des redoublements, abandons et échecs sont liés à la lourdeur des travaux ménagers et à la précocité des mariages des jeunes filles.

M. PILON (1991), en évoquant le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo, souligne que les parents retirent plus souvent de l'école les filles que les garçons. Selon l'auteur, le mariage est la cause majeure de la sous-scolarisation des filles dans ce milieu. La crainte de voir les filles scolarisées acquérir un « *esprit d'indépendance* » et refuser les maris choisis pour elles pousse les parents à les retirer de l'école avant même l'âge de 14 ans.

N. BONINI (1998) montre également l'inutilité de la scolarisation des filles pour la société maasaï. Leur place étant au foyer, l'éducation inculquée aux jeunes filles maasaï est orientée vers « *l'apprentissage des comportements à respecter en tant que femme et des devoirs associés à cette condition* » (N. BONINI, 1998 : 110). Les filles maasaï sont appelées un jour à

quitter le domicile des parents pour rejoindre leur mari. Les connaissances acquises à l'école ne profitent donc plus à leur propre famille, mais plutôt à leur belle-famille.

Les propos recueillis par E. GERARD (1998) auprès de nombreux hommes et femmes burkinabé convergent tous vers le principe suivant : « *n'envoyez pas une fille à l'école* ». Les motifs avancés se résument à ce que les personnes interrogées appellent la « *délinquance* », c'est-à-dire l'adoption d'attitudes qui vont à l'encontre des normes traditionnelles, comme le refus des mariages arrangés et le manque de motivation pour effectuer les travaux domestiques.

### ***- Les représentations de l'école***

L'acceptation de l'école par les sociétés traditionnelles africaines est aussi fonction des représentations. En dehors de facteurs comme la pauvreté et le besoin des parents en main-d'œuvre, la perception de l'école par ces derniers est un élément important dans les prises de décisions scolaires.

A. YARO (1998) a montré l'évolution de cette perception de l'école par les habitants de Tiodié, un village nuna du Burkina Faso, de la colonisation à nos jours. Partant de l'hypothèse selon laquelle la perception de l'école évolue en fonction du temps et des personnes, il en arrive à la conclusion qu'à l'origine l'image de l'école était associée à la colonisation. L'école a en effet été introduite dans les années 1930, ce qui coïncide avec la période coloniale. Les élèves étaient recrutés sans l'accord de leurs parents qui ignoraient tout de l'école. Le caractère de contrainte lié à cette école, par ailleurs distante du village et mal connue des habitants, véhiculait l'image « *d'une pratique coloniale* » et exclusivement masculine, car, à l'époque, seuls les garçons y étaient inscrits. Cette vision reste la même jusqu'en 1970 où l'image donnée par les premiers intellectuels du village qui « *occupaient des postes de responsabilités administratives et avaient des conditions économiques beaucoup plus favorables que ceux non inscrits* » favorise un changement de mentalité. L'école passe alors pour « *un centre d'apprentissage de la langue des Blancs* » et « *une éducation des Noirs afin qu'ils ressemblent aux Blancs et puissent dominer les autres Noirs* » (A. YARO, 1998 : 6). Le nombre croissant du personnel travaillant dans l'administration fait alors naître une autre image de l'école, celle d'un « *centre de formation des fonctionnaires* », et un « *système de formation qui accroît l'intelligence des enfants.* »

L'auteur résume ainsi cette perception de l'école en trois étapes : « *imposition de l'école par le colonisateur, incompréhension et refus de la population, ensuite rapprochement de l'école, découverte des effets de la scolarisation et acceptation progressive ; enfin, reconnaissance des valeurs positives de l'école et intégration de l'école dans la vie du village* » (A. YARO, 1998 : 14).

Par ailleurs, un paradoxe s'impose de nos jours. Au début de l'implantation de l'école dans les colonies africaines, le peu de personnes qui savaient lire et écrire étaient immédiatement employées comme agents de l'administration. Mais de nos jours avec l'accroissement du nombre de diplômés et le peu d'emplois disponibles, l'école présente aux populations une autre figure.

Ainsi, S. BOKOUM (2004) montre le rejet de l'école par certains parents d'élèves peuls du fait qu'elle ne débouche pas systématiquement sur l'obtention d'un emploi, car, de prime abord, nombreux sont les enfants qui sont inscrits à l'école dans la perspective de devenir fonctionnaires et de pouvoir ainsi, un jour ou l'autre, subvenir aux besoins de leur famille. Dans la mesure où l'école ne permet pas l'entrée de tous dans la fonction publique, elle est rejetée et tenue responsable de cet état de fait.

Ce n'est pas le cas chez les Massaï, population d'éleveurs traditionnellement nomades, pour qui l'école n'est pas perçue comme un outil de promotion sociale, mais plutôt comme un instrument d'« *intégration* » au travers de l'apprentissage du Swahili qui est la langue officielle du pays ; l'échec n'est pas mal vu par les parents massaï qui prônent le retour de leurs enfants dans la société, après leurs études, pour la garde du bétail et le partage des expériences acquises à l'école. (N. BONINI, 1995).

Les représentations de l'école par les parents d'élèves vivant en milieu urbain diffèrent de celles des parents qui vivent en milieu rural. Ainsi, S. BAUX et M. PILON (2002) ont pu remarquer qu'en dehors du fait que l'école soit vue comme pourvoyeuse d'emploi dans la fonction publique, elle joue aussi un rôle d'acquisition du savoir pour les parents d'élèves ouagalais. Car dans une ville comme Ouagadougou où la pratique de toute activité implique un minimum de connaissance en français parlé et écrit, les parents d'élèves attendent de l'école qu'elle puisse assurer ce minimum non seulement pour mener des activités mais aussi pour s'intégrer à la société.

Pour les acteurs de l'offre scolaire, les enseignants, les partenaires techniques et financiers, les ONG, l'école est perçue comme le moteur du développement du pays et est une preuve de « *modernité et d'intégration sociale.* »

#### **1. 4 - Problème spécifique de recherche**

Des études ont déjà été menées sur le volet de la demande scolaire en Afrique, en particulier celles évoquées dans le cadre des réseaux thématiques de l'UEPA, « Famille et scolarisation en Afrique », lancés en juin 1997 sous la direction de M. PILON et Y. YARO. Mais parmi les diverses études, nous constatons qu'il existe peu de documents traitant spécifiquement

de la question de scolarisation des Peuls excepté l'article de Y. YARO (1995) sur les ménages peuls à Dori et le mémoire de S. BOKOUM (2004). Or, la présente étude sur les Peuls du département de Boromo présente une autre facette du problème puisque dans cette région les Peuls sont minoritaires et allochtones d'où l'intérêt d'étudier l'adaptation de leurs pratiques au milieu, en particulier leurs pratiques scolaires.

### **1. 5 - Question spécifique de recherche**

Dans ce contexte où les Peuls vivent en zone de migration mais gardent toutefois certaines représentations sociales de l'école, nous avons entrepris d'analyser le sujet sous l'angle des logiques qui sous-tendent la scolarisation de leurs enfants dans le département de Boromo. Autrement dit, quels sont les différents facteurs socioculturels qui influent sur la scolarisation des Peuls et leurs représentations sociales de l'école dans le département de Boromo ?

### **1. 6 - Questions annexes**

- Quelle est l'influence du niveau d'instruction des parents et de la présence d'autres ethnies sur la scolarisation des enfants peuls ?
- La nature des activités menées par les Peuls et le lieu de résidence des familles ont-ils une influence sur la scolarisation des enfants ?
- Quelle est la perception de l'école par les Peuls de la zone ?

### **1. 7 - Objectifs de l'étude**

#### **a) Objectif global**

La présente étude se fixe comme principal objectif de cerner et d'analyser les facteurs socioculturels et les représentations de l'école qui sous-tendent la scolarisation chez les Peuls du département de Boromo.

#### **b) Objectifs spécifiques**

Notre étude se fixe comme objectifs spécifiques :

- de déterminer l'influence du niveau d'instruction des parents et des autres ethnies de la localité sur la scolarisation des enfants peuls.
- de déterminer l'influence des activités menées par les Peuls de la zone et de l'emplacement des infrastructures scolaires par rapport au domicile des parents d'élèves sur la scolarisation.

- d'appréhender la perception sociale de l'école par les Peuls de la zone, afin de la mettre en corrélation avec la scolarisation.

## **1. 8 - Intérêt de l'étude**

L'étude peut apporter une connaissance plus approfondie sur les déterminants de la scolarisation des Peuls de la zone en axant particulièrement la réflexion sur les facteurs socioculturels et les représentations de l'école. Mais bien qu'apportant des éléments à un niveau local, cette étude se veut également un apport aux recherches antérieures menées sur la question de l'éducation au Burkina Faso. De ce fait, elle est susceptible d'intéresser les structures en charge de l'éducation nationale, les ONG et les chercheurs, dans la mesure où elle permet une meilleure compréhension des problèmes et par conséquent une meilleure orientation des financements et des politiques éducatives.

## **1. 9 - Hypothèses**

### **a) Hypothèse principale**

La question de scolarisation chez les Peuls du département de Boromo est liée à des facteurs socioculturels, des problèmes d'ordre pratique ainsi qu'aux représentations qu'ils se font de l'école.

### **b) Hypothèses secondaires**

De cette hypothèse principale découlent les hypothèses secondaires suivantes :

- le niveau d'instruction des parents et l'influence des autres ethnies déterminent les décisions scolaires des Peuls de la zone.
- l'éloignement des infrastructures scolaires et le besoin des parents en main-d'œuvre sont des facteurs déterminants de la scolarisation chez les Peuls du département de Boromo.
- l'école classique est perçue comme un instrument de la religion catholique et un facteur d'éloignement de la culture peule.

## **1. 10 - Définition des concepts**

Pour une meilleure compréhension du thème, il nous revient de définir un certain nombre de concepts. Nous partirons donc d'une définition usuelle/courante pour aboutir à une définition contextuelle en rapport avec notre thème d'étude. Les concepts qui ont été retenus sont les suivants :

- les pratiques scolaires
- les représentations sociales
- la demande scolaire
- l'offre scolaire
- les déterminants familiaux
- la sédentarisation
- la zone de migration

#### ▪ **Les pratiques (scolaires)**

Le dictionnaire Robert définit la pratique comme les manières concrètes d'exercer une activité.

C'est selon le dictionnaire sociologique, « *des activités mettant en œuvre les principes d'un art ou d'une science, d'une doctrine ou d'un corps d'obligation.* »

Elles désignent selon LEVY-BRUHL « *les règles de la conduite individuelle et collective, le système des devoirs et des droits, en un mot les rapports moraux des hommes entre eux.* »

C'est, selon P. BOURDIEU, une logique et des comportements spécifiques à chaque milieu.

Dans le cadre de l'étude, les pratiques scolaires sont des manières ou des logiques développées par les Peuls de la zone dans le cadre de la scolarisation des enfants.

#### ▪ **Les représentations sociales**

« *Images du réel, croyances, valeurs, systèmes de référence, théories du social..., qui dans la réalité concrète coexistent le plus souvent. Les représentations sociales ont en commun d'être une manière de penser et d'interpréter la réalité quotidienne. Mais c'est aussi « une représentation de quelqu'un lui-même en rapport avec d'autres sujets : Ainsi, toute représentation sociale est représentation de quelque chose et de quelqu'un... »* (G. FERREOL et als. *Dictionnaire sociologique*, 1995).

D'après GODELET, la communauté scientifique semble d'accord pour définir la représentation sociale comme « *(...) une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (GODELET, 1991 : 36)

Si toute représentation est représentation de quelque chose ou de quelqu'un, nous concevons, dans le contexte de notre étude, qu'il s'agit de l'image ou de la perception de l'école par les populations peules de la zone, ce qui influence son acceptation ou son refus



### ▪ **La demande scolaire**

Le « terme de demande appliqué à l'éducation a été introduit par les économistes, dans le cadre de la théorie du capital humain. Faute de définition reconnue, nous proposons de considérer la demande d'éducation comme le produit d'un ensemble de facteurs (scolaires, économiques, sociaux, démographiques, politiques, religieux, culturels) que les individus et les groupes prennent en compte, directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leurs pratiques de scolarisation ; ces facteurs conditionnent ainsi la mise à l'école, l'itinéraire scolaire et la durée de la scolarité » (M. PILON *et als*, 2001 : 8).

Dans le cadre de notre étude, nous définissons la demande d'éducation comme les facteurs qui motivent ou qui entravent la scolarisation des enfants peuls dans le département de Boromo.

### ▪ **L'offre scolaire**

L'offre scolaire s'exprime, selon E. GERARD (2001 : 64), en terme de « places et d'enseignement » disponibles ou mises à la disposition de la population.

L'offre scolaire dans le cadre de l'étude est ce qui est fourni en matière d'écoles et de places, non seulement en terme de quantité mais aussi de qualité, à la population peule dans le département de Boromo.

### ▪ **Les déterminants familiaux**

Le dictionnaire Robert définit le mot déterminant à partir du verbe déterminer qui signifie indiquer, délimiter avec précision, caractériser, définir, fixer, évaluer. Partant de certains mots de cet inventaire sémantique, S.B. PARE (2004 : 16), définit les déterminants sociaux comme des facteurs qui conduisent au départ des filles à l'école ; le facteur étant « *en effet un élément d'une situation donnée qui, du seul fait de son existence ou par l'action qu'il exerce, entraîne ou produit un changement* » (G. ROCHER, *le changement social*)

Dans le cadre de l'étude, les déterminants familiaux sont un élément des déterminants sociaux ; ils constituent l'ensemble de tous les facteurs qui touchent la vie des familles (que cela concerne le social, le culturel, la situation économique, le volume du ménage...) et qui sont susceptibles d'influencer la scolarisation des enfants peuls dans le département de Boromo.

### ▪ **La sédentarisation**

Le mot sédentarisation est défini dans le dictionnaire Robert à partir du verbe sédentariser qui signifie fixer.



Dans le cadre de notre étude, la sédentarisation est le passage des Peuls du département de Boromo de statut de nomades venus de divers horizons, à celui de sédentaires installés de manière provisoire ou définitive.

#### ▪ *La zone de migration*

Selon le dictionnaire Robert, la migration est un déplacement de populations qui passent d'un pays dans un autre pour s'y établir.

La migration est définie également comme le déplacement d'une population d'un pays ou d'une région à l'autre, avec plusieurs cas de figures : changement définitif de résidence, mouvements saisonniers ou journaliers (migration alternante entre lieu de travail et lieu de résidence). (G. FERREOL et als., *Dictionnaire sociologique*, 1995).

Y.S. OUATTARA et R.C. SAWADOGO (1994) ont mis en relation deux pays : la Côte d'Ivoire qu'ils qualifient de « *pays d'accueil et de résidence des populations venues du Burkina Faso* » et le Burkina Faso qu'ils désignent par « *pays de départ et d'origine des migrants* ». La zone de migration serait ici la Côte d'Ivoire que ces deux auteurs ont qualifié de « *pays d'accueil* ». On peut également concevoir que, pour les ressortissants de certains pays, le Burkina Faso soit le « *pays d'accueil* » donc une zone de migration.

Dans le cadre de notre étude, nous qualifierons de zone de migration la zone ou la terre d'accueil des populations peules venues de divers horizons. Le département de Boromo apparaît ici comme le lieu d'accueil des populations peules.

## 1. 11 - Identification des variables et indicateurs

Hypothèses	Variables	Indicateurs
	L'âge	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeune : moins de 25 ans</li> <li>- Adulte: de 25 à 50 ans</li> <li>- Vieux : plus de 50 ans</li> </ul>
	Le sexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Masculin</li> <li>- Féminin</li> </ul>
	La situation matrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Célibataire</li> <li>- Marié monogame</li> <li>- Marié polygame</li> <li>- Divorcé</li> <li>- Veuf / veuve</li> </ul>
	Présence d'infrastructures scolaires dans la zone d'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écoles primaires publiques (classique et à double flux...)</li> <li>- Écoles primaires privées</li> <li>- Écoles coraniques (medersa)</li> <li>- Cantines scolaires</li> <li>- Établissements scolaires secondaires (la possibilité de poursuite des études secondaires sur place peut être un critère de choix des parents)</li> </ul>
L'éloignement des infrastructures scolaires influe sur la scolarisation des enfants.	Distance entre les écoles et la maison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A proximité des logements peuls: (moins d'un kilomètre)</li> <li>- Moyennement loin (compris entre un et deux kilomètres)</li> <li>- Loin des camps peuls (plus de trois kilomètres)</li> </ul>
	Le milieu de résidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie en milieu urbain (Boromo)</li> <li>- Vie en milieu rural (les autres villages du département)</li> </ul>
	La religion des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Musulman (Sunnite, Wahhabite,)</li> <li>- Chrétien (Catholique, Protestant)</li> <li>- Autres (animistes et autres religions)</li> </ul>

<p>Le niveau d’instruction des parents est un facteur déterminant de la scolarisation chez les Peuls du département de Boromo.</p>	<p>Le niveau d’instruction des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non scolarisé et analphabète</li> <li>- Non scolarisé mais alphabétisé</li> <li>- École coranique (medersa)</li> <li>- Niveau primaire</li> <li>- Niveau secondaire</li> <li>- Niveau supérieur</li> </ul>
<p>Le besoin des parents en main d’œuvre influence la scolarisation des enfants</p>	<p>Activités exercées par les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élevage (transhumant, sédentaire)</li> <li>- Agriculture</li> <li>- Commerce</li> <li>- Artisanat (sculpture de manches de daba, de chaises,...)</li> <li>- Fonction Publique (instituteurs, infirmiers....)</li> <li>- Autres</li> </ul>
	<p>Le statut migratoire des Peuls de la zone</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitivement installés</li> <li>- Semi-nomades</li> <li>- Nomades</li> </ul>
	<p>Le nombre d’enfant du ménage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (0-2)</li> <li>- (3-5)</li> <li>- (6-10)</li> </ul>
<p>L’école classique est perçue comme un instrument de la religion catholique et un éloignement de la culture peule</p>	<p>Les représentations de l’école par les parents peuls</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L’école comme un élément de la religion catholique</li> <li>- L’école ne présentant aucun intérêt immédiat.</li> <li>- Le souvenir que les parents garde de leur propre expérience scolaire et qui pourrait être : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personne non scolarisée et n’ayant aucun regret</li> <li>▪ Personne non scolarisée regrettant de ne pas l’avoir été</li> <li>▪ Personne scolarisée gardant un mauvais souvenir de sa scolarité</li> <li>▪ Personne scolarisée gardant un bon souvenir de sa scolarité</li> </ul> </li> </ul>
	<p>Représentation de l’enfant dans la société peule</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L’enfant est l’image des parents.</li> <li>- L’enfant est l’héritier de la famille</li> <li>- L’enfant est l’espoir de la famille</li> </ul>

## **II - METHODOLOGIE**

### **2. 1 - Justification du choix du site**

Les réflexions sur les facteurs déterminants la scolarisation ont déjà fait l'objet d'études dans plusieurs régions du Burkina Faso. Cependant, le département de Boromo a bénéficié de très peu de recherches dans ce domaine. De plus, l'étude portant sur une population peule dans une zone de forte migration, nous estimons que la zone d'étude est plus appropriée que n'importe quelle zone du Sahel. En effet le département de Boromo est l'une des zones d'installation de plusieurs ethnies du Burkina Faso, dont des Peuls venant de divers horizons. Ce sont les raisons pour lesquelles nous voulons porter notre analyse sur cette problématique dans la zone.

### **2. 2 - Population cible**

La population cible de notre étude est la population peule installée dans le département de Boromo. Elle concerne aussi bien les parents que les élèves peuls. Selon le recensement administratif d'avril 2004 de la province, la population peule représente 6,30% de la population totale du département de Boromo et est répartie dans les huit villages qui composent celui-ci. Dans le souci de recueillir une certaine diversité d'opinions, la logique nous a conduit à prendre en compte, en plus de la population cible, l'avis d'autres personnes que nous avons appelées personnes ressources et population témoin.

### **2. 3 - Les personnes ressources : les acteurs du système éducatifs**

Il s'agit des enseignants et des directeurs des différents établissements scolaires concernés par la zone d'étude, ainsi que du directeur provincial de l'enseignement de base. En tenant compte de l'avis de ces personnes, d'un niveau d'instruction et de statuts différents, nous pensons pouvoir relativiser les propos recueillis auprès de la population cible.

### **2. 4 - La population témoin**

Ce sont des personnes qui ne sont pas directement concernées par l'enquête, mais qui, en donnant leur avis sur la question, peuvent contribuer à éclaircir et à faire comprendre certains points du sujet. Elle regroupe des populations citadines vivant à proximité des Peuls. La prise en compte de leur opinion nous permettra de diversifier les points de vue recueillis sur la question.

## **2. 5 - Échantillon**

Nous avons fait le choix de travailler sur un échantillon de population. Le principe de cette étude étant de déterminer les logiques de scolarisation, nous avons abordé le sujet d'un point de vue plus qualitatif que quantitatif. Le choix de l'échantillon a été déterminé lors d'une première phase (du 16 au 31 mai 2005), consacrée au recensement de toute la population peule des huit villages du département. Cette pré-enquête nous a permis de connaître non seulement le nombre exact de ménages peuls qui scolarisent ou non leurs enfants, mais aussi le nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans, scolarisés ou non, vivant dans le département de Boromo. Nous avons effectué 15 jours sur le terrain avec trois enquêteurs que nous avons formés en deux jours. A partir de cette pré-enquête de terrain, quatre villages ont été identifiés pour l'enquête qualitative qui s'est déroulée du 15 au 30 décembre 2005.

Les zones d'étude sont la ville de Boromo, dans laquelle les Peuls vivent en milieu urbain, et trois autres localités plus rurales. Il s'agit du village de Wako, où une école a été ouverte, il y a deux ans, d'Ouroubono, où l'école est beaucoup plus ancienne, et de Ouahabou où il y a deux écoles, une forte présence peule et moins d'enfants peuls scolarisés. Les Peuls, agropasteurs, vivent en périphérie des villages précités sauf dans la ville de Boromo où ils vivent au milieu des autres ethnies.

Le choix des élèves et des ménages peuls à interroger tient compte de certains critères. Concernant les élèves peuls, le choix porte sur ceux qui sont susceptibles de pouvoir s'exprimer et de fournir des informations, c'est-à-dire principalement des élèves de niveau Cours Moyen. Quant aux ménages peuls, il s'agit de ceux ayant des enfants en âge d'aller à l'école (4 à 12 ans). Nous nous sommes entretenus en priorité avec les ménages ayant des enfants scolarisés, ensuite les ménages qui n'ont pas scolarisé leurs enfants. Dans chaque village, nous avons retenu 4 ménages, à raison de 2 membres par ménages (le chef de ménage et sa conjointe), puis 2 personnes témoins par village, et enfin 2 enseignants et 2 élèves peuls par école, soit un échantillon total de 64 personnes sur l'ensemble de la zone d'étude.

## **2. 6 - Outils et techniques de collectes des données**

Une première partie du travail a consisté à effectuer une recherche documentaire et bibliographique. Ainsi, la plupart des documents et ouvrages faisant référence à l'éducation, d'une part, et à l'ethnie peule, d'autre part, ont été consultés. Ensuite, plusieurs guides d'entretien et un questionnaire ont été élaborés et ont servi de base aux interviews avec les différentes personnes concernées par l'étude. Ces outils de collectes des données ont été de plusieurs types :

une fiche d'enquête et un guide d'entretien directif à destination de la population cible, interrogée sur les représentations de l'école et les facteurs qui les motivent ou non à scolariser ; des guides d'entretien semi-directif à destination des acteurs du système éducatif, afin de savoir le regard porté sur la scolarisation dans la communauté peule, et également à destination des populations témoins, pour mieux comprendre la nature des liens qu'elles entretiennent avec les Peuls et connaître leur influence sur la scolarisation des enfants peuls.

## **2. 7 - Déroulement de la collecte des données**

La collecte des données qualitatives sur le terrain s'est faite en deux phases. La première a coïncidé avec la pré-enquête qui a été l'occasion de contacter le personnel du système éducatif et les élèves peuls. Lors de la seconde phase de l'enquête, les ménages et les personnes témoins ont été contactés. Les sites d'enquête étant distants chacun d'environ quatre kilomètres de la ville de Boromo où nous étions basées, à l'exception de Ouahabou située à 25 kilomètres, nous avons utilisé comme moyen de déplacement un cyclomoteur P50 pour parcourir la région. Pour approcher les différentes familles à interviewer, nous avons d'abord rencontré le chef peul de chaque village. De même pour approcher le personnel du système éducatif, nous avons préalablement contacté le directeur provincial de l'enseignement de Base (DPEBA) de la province des Balé, qui a établi une lettre de recommandation destinée à tous les directeurs d'écoles, les priant de bien vouloir nous fournir informations et conseils. Cela nous a facilité la tâche, car nous avons ainsi pu contacter toutes les personnes concernées dans un bref délai.

## **2. 8 - Outils et techniques d'analyse et de traitement des données**

Les éléments quantitatifs recueillis lors de la première phase de l'enquête ont pu être analysés avec l'appui technique de l'UR 105 « Savoirs et développement » de l'IRD qui a procédé au traitement des données. Les entretiens effectués sur le terrain ont été enregistrés sur dictaphone puis intégralement retranscrits. La saisie a pu être réalisée également grâce à la logistique de l'IRD, qui a mis à notre disposition un ordinateur.

## **2. 9 - Difficultés et limites de l'étude**

Comme tout travail de terrain, cette étude a connu certaines contraintes, essentiellement techniques, dès la première phase de l'enquête.

Tout d'abord, les campements peuls étant très éloignés des villages et situés en pleine brousse, il a été difficile de s'y rendre en raison de l'état des pistes parfois impraticables, surtout

en période hivernale. Par ailleurs, les populations peules étant au départ très méfiantes et réservées, nous avons systématiquement été soumis à une sorte d'interrogatoire avant de commencer les enregistrements ; il s'agissait notamment de confirmer que l'on n'était ni des agents des Eaux et Forêts, ni de la police. Par ailleurs, il n'était pas question de lister les membres de la famille et en particulier les enfants car, dans la tradition, cela porte malheur à ces derniers ; la peur de payer plus d'impôts explique également cette réaction. Ce sont surtout les femmes qui ont manifesté le plus de réticence, refusant notamment de répondre aux questions sous prétexte que leurs maris avaient déjà tout dit.

On peut, en outre, signaler les pannes du cyclomoteur, liées en grande partie à l'état des pistes conduisant dans les campements peuls, qui ont été quelques peu handicapantes.

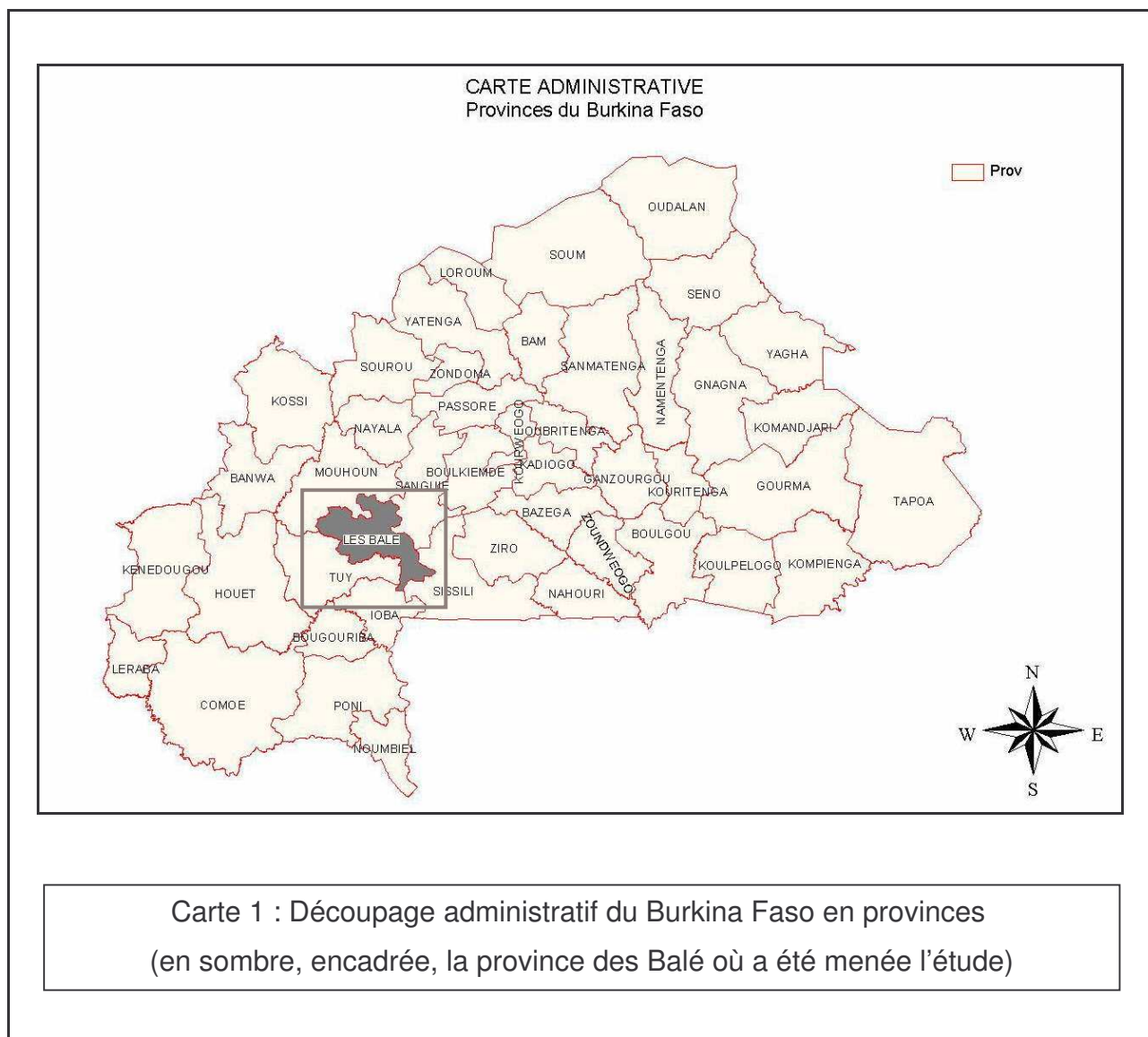
Enfin, en cette période hivernale, certaines personnes devant être interrogées étaient absentes de chez eux, soit occupées aux travaux des champs ou alors à conduire le bétail au pâturage. Cela nous a obligé à différer à plusieurs reprises les rencontres avec ces personnes, avec toujours le risque de ne pas les retrouver ultérieurement.

Une des principales conséquences de ces difficultés a été le fait que deux personnes, l'épouse d'un chef de ménage peul et un enseignant, préalablement retenues pour les entretiens, n'ont finalement pas pu être interrogées. Ce qui ramène notre échantillon à 62 personnes sur l'ensemble de la zone d'étude.

### III - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

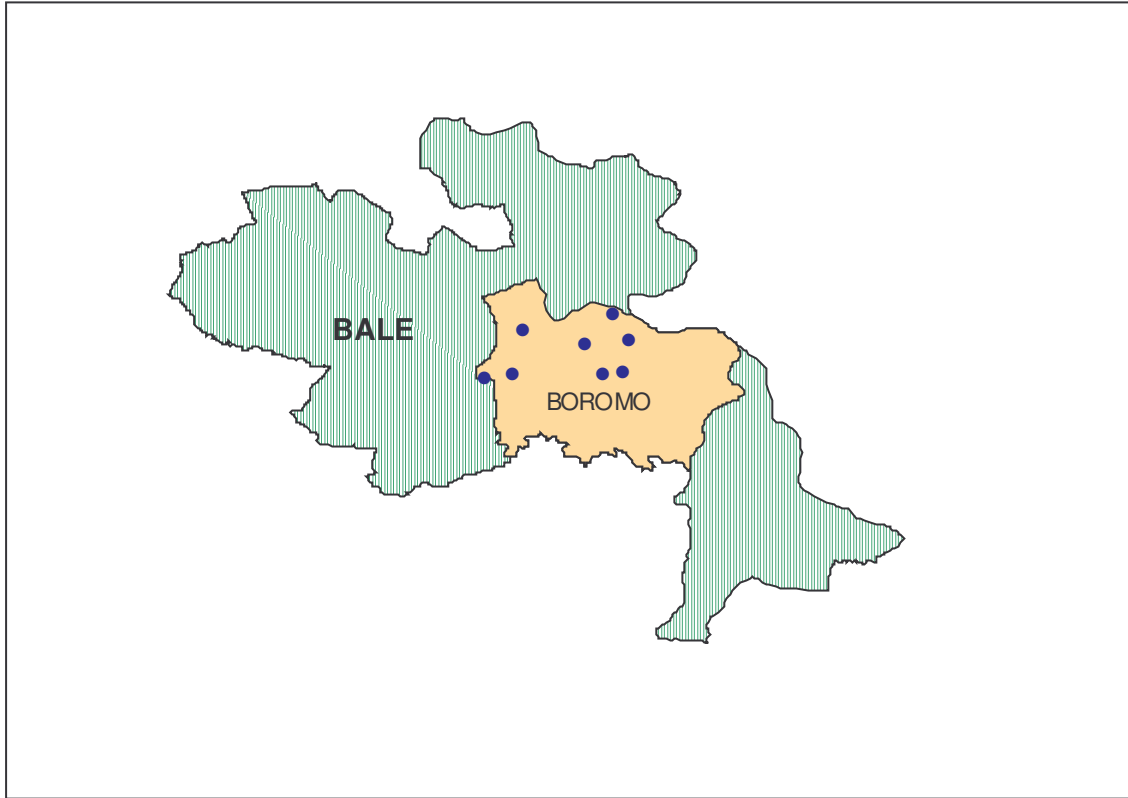
#### 3.1 - Situation géographique

Le département de Boromo est situé dans la province des Balé et compte huit villages dont Boromo est le chef-lieu. Boromo est située sur la route nationale N1 qui relie Ouagadougou à Bobo à environ 185 km de chacune des deux localités.



Source : carte extraite du site web : <http://www.inforoute-communale.gov.bf>





0 40 Kilomètres

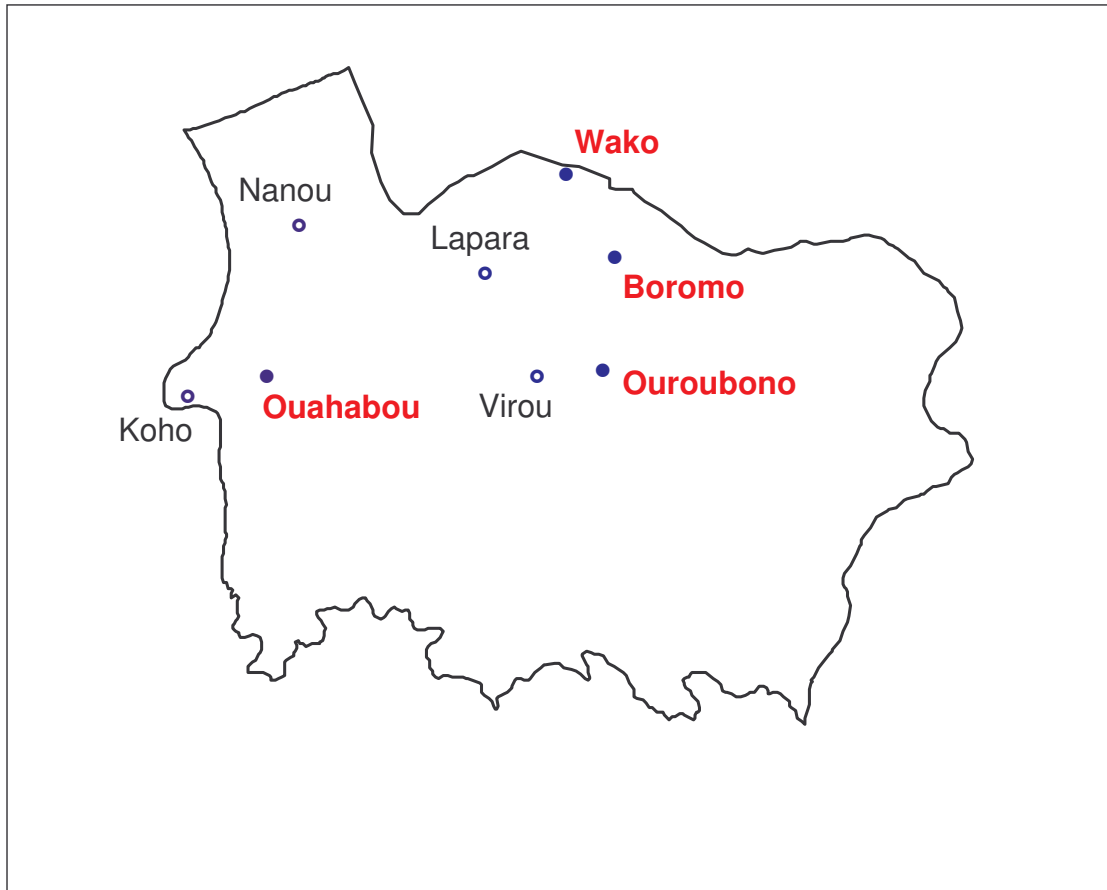


• Villages  
Département  
Province



Carte 2 : Localisation de la zone d'étude

Source : Carte réalisée par Valéa Françoise, géographe à l'UR 136 de l'IRD, et finalisée par Marchand Frédéric, expert-consultant UICN (Union mondiale pour la nature)



- **Villages étudiés**
- Autres villages
- DEPARTEMENT

Carte 3 : Localisation des villages du département de Boromo

Source : Carte réalisée par Valéa Françoise, géographe à l'UR 136 de l'IRD, et finalisée par Marchand Frédéric, expert-consultant UICN (Union mondiale pour la nature)

### **3. 2 - Climat et milieu**

La région où nous avons mené l'étude se situe dans la zone climatique pré-guinéenne, avec des précipitations de l'ordre de 600 à 1000 mm par an. Elle bénéficie de la présence de plusieurs cours d'eau, en particulier le Mouhoun, qui ne s'assèche à aucun moment de l'année, et ses principaux affluents le Grand Balé et le Petit Balé. Le couvert végétal, de type soudano-sahélien, est principalement constitué de savanes arbustives et arborées. Ce milieu est particulièrement favorable à la pratique de l'agriculture et de l'élevage et encourage l'installation de plus en plus de Peuls surtout au bord du Mouhoun.

### **3. 3 - Population**

Selon le recensement administratif effectué en avril 2003 le département de Boromo compte environs 28 983 habitants. La structure ethnique de la population est caractérisée par une diversité remarquable. On recense plus de douze ethnies dont les principales sont les Dafing-Marka, les Mossi, puis les Winyè (ou Kô) qui sont les autochtones de la zone. Enfin viennent les Peuls qui représentent 6,30 % de la population. Ils sont repartis en deux groupes : les Peuls nobles et les Laobé qui étaient naguère les artisans des Peuls nobles.

#### **a) origine de la population d'étude et raison de la migration**

Les Peuls du département de Boromo sont des immigrés. Ils sont venus de divers horizons comme d'autres ethnies de la zone. Leur durée d'installation varie d'une famille à une autre. Selon un chef de ménage peul, 70 ans, administrateur civil à la retraite à Boromo, les premières vagues de migrants remontent au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Certains sont installés dans la zone depuis plus d'un demi-siècle, d'autres sont arrivés plus récemment, Aujourd'hui encore les Peuls continue d'arriver dans la zone, mais d'une manière plus réduite. A travers un recensement des différentes zones d'origine des Peuls, on peut constater qu'ils viennent, pour la plupart, du nord du pays : Yako, Pissila, Ouahigouya, Ziniaré ... Plusieurs raisons justifient ces déplacements. Le milieu d'origine ne présentant plus des conditions favorables à l'élevage en raison de la sécheresse et du manque de pâturage, les Peuls ont migré comme beaucoup d'autres à la recherche de conditions meilleures. Un chef de ménage peul de 45 ans, agropasteur à Ouahabou en témoigne, « *premièrement on a quitté là-bas parce qu'il ne pleuvait pas, ensuite il y avait de moins en moins d'espace pour l'élevage dû à la pratique exagérée de la culture, ce qui occasionnait le manque de nourriture pour le bétail et aussi pour les humains. Voilà à peu près*

*les raisons de notre migration et on a continué à bouger jusqu'à ce qu'on trouve un endroit meilleur pour l'élevage. Voilà donc 7 ans qu'on est à Ouahabou. »*

Les uns sont partis avec leurs troupeaux de bétail à la recherche d'espaces pastoraux et les autres sans bétail espérant en trouver dans la zone d'arrivée. Pour certains Peuls la zone de Boromo paraît donc un endroit idéal car propice à l'élevage.

### **b) Statut migratoire**

La croissance démographique, le manque d'espace et de pistes pastorales atténuée de plus en plus le mouvement saisonnier des Peuls de la zone. Cette sédentarité « *de nom* », selon un instituteur de l'école B de Boromo, se caractérise par une pratique de l'élevage associée à l'agriculture chez les Peuls vivant en milieu rural. Mais cela ne les détourne pas de certaines habitudes, car les Peuls de ce milieu n'hésitent pas à effectuer des déplacements fréquents vers d'autres horizons en cas de nécessité. Ces mouvements internes sont quelquefois liés à la présence massive de troupeaux de bétail dans la zone, ou à des conflits avec les populations riveraines. Dans ce contexte, la famille reste généralement sur place et certains enfants effectuent les déplacements avec le bétail lors des périodes de saison sèche pour une durée limitée. Pour les enquêtés que nous avons appelés des personnes ressources, les Peuls qui sont dans la localité sont des nomades et n'ont pas une stabilité durable. Selon le même instituteur de l'école B de Boromo, les Peuls sont là pour une durée de deux à trois ans, « *C'est pas sûr qu'ils soient définitivement sédentarisés ; il y a toujours des gens qui se déplacent avec leurs animaux. Ils sont semi-sédentaires. Ils ne durent pas dans la zone. Ils bougent à tout moment.* » La sédentarité définitive concerne surtout les Peuls qui sont en milieu urbain. Ils sont fonctionnaires et viennent généralement suite à des affectations.

### **c) Le type d'activité exercé par les Peuls dans la zone**

Comme nous l'avons précédemment souligné, les Peuls constituent une population d'immigrés dans le département de Boromo. Ils partent du principe que la terre ne leur appartient pas, alors ils ne s'installent qu'après avoir reçu un avis favorable au chef du village. Dès lors ils deviennent les amis du chef et se rendent mutuellement services. Étant des éleveurs, ils occupent généralement la fonction de bergers pour ces populations qui leur confient leur bétail à surveiller en même temps que leur propre cheptel. Comme l'évoque un paysan winyè, 46 ans, agriculteur à Ouroubono «*Entre nous et les Peuls, il y a de l'entente, de la camaraderie. Nous leur donnons nos bœufs pour qu'ils les gardent pour nous...* » Leur rémunération varie d'un repas quotidien à

une somme de 1500 FCFA par mois. Progressivement les Peuls se sont mis à associer l'élevage à l'agriculture que pratique la plupart des populations de la localité. Leurs relations resteront pacifiques sauf si le bétail des Peuls pénètre dans le champ d'un paysan. Comme le fait remarquer un paysan moaga, 51 ans, agriculteur à Wako « *Entre nous et les Peuls il n'y a pas de problème parce que si un Peul n'est pas entré dans mon champ avec son troupeau de bétail, je ne peux pas dire qu'il y a un problème entre nous.* » Mais « *si je viens trouver mon champ saccagé par les animaux d'un Peul, il paie une amende.* » On peut, dès lors constater une dégradation de leurs relations suite aux dégâts occasionnés par les bœufs dans les champs.

D'autres Peuls, surtout dans la ville de Boromo, exercent des activités comme le commerce, l'artisanat, et quelques rares personnes sont employées dans l'administration comme instituteurs, infirmiers ...

**Tableau 1 : Répartition des activités exercées par les ménages peuls du département de Boromo**

Désignation	Boromo	Koho	Lapara	Nanou	Ouahabou	Ouroubono	Virou	Wako	Total
Agriculteur et artisan	13	–	–	–	–	–	–	–	13
Agriculteur et charcutier	3	–	–	–	–	–	–	–	3
Agriculteur et coiffeur	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Agriculteur et maçon	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Agriculteur et pasteur	37	11	3	21	53	43	8	46	222
Artisan	2	–	–	–	–	–	–	–	2
Charcutier	4	–	–	–	1	–	–	–	5
Commerce	11	–	–	–	–	–	–	–	11
Élève	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Éleveur	9	–	–	1	2	2	–	–	14
Maître coranique	6	–	–	1	1	–	–	1	9
Maître tailleur	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Ménagère	1	–	–	–	–	–	–	–	1
Salarié	6	–	–	–	–	–	–	–	6
<b>Total</b>	290	11	3	23	57	45	8	47	290

*Source : données recueillies à partir de l'enquête de terrain qui s'est déroulée du 16 au 31 mai 2005 dans le département de Boromo.*

Dans ce tableau récapitulatif des différentes activités exercées par les Peuls par localité de résidence, on peut constater que l'activité dominante chez les Peuls du département est

l'agropastoralisme. Ouahabou est la zone qui enregistre le plus grand effectif d'agropasteurs peuls (53 chefs de ménages). Cela explique probablement le faible taux de scolarisation (5,0 %), dans cette zone en raison de l'utilisation des enfants comme main-d'œuvre dans les activités d'élevage et d'agriculture.

#### **d) Le niveau d'instruction des Peuls de la zone d'étude**

La majorité de la population peule dans le département n'a pas été à l'école. On peut observer dans le tableau suivant les différents niveaux atteints par la population peule. Le plus gros effectif, 76,6 % de la population, est constitué de ceux qui n'ont jamais été à l'école. Après vient l'effectif de ceux qui ont fréquenté à l'école coranique avec 16,9 % des enquêtés. Cela s'explique sans doute par le fait que la quasi-totalité des Peuls est de religion musulmane. Ensuite viennent ceux qui ont poursuivi jusqu'au niveau troisième et seconde. Rares sont ceux qui sont allés à l'université.

**Tableau 2 : Répartition des ménages peuls en fonction du niveau scolaire atteint**

<b>Statut scolaire</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>CP1</b>	1	0,3%
<b>CE2</b>	3	1,0%
<b>CM1</b>	1	0,3%
<b>CM2</b>	4	1,4%
<b>3<sup>ème</sup></b>	4	1,4%
<b>2<sup>nde</sup></b>	3	1,0%
<b>Terminale</b>	1	0,3%
<b>Etudes supérieures</b>	1	0,3%
<b>École coranique</b>	49	16,9%
<b>Jamais scolarisé</b>	222	76,6%
<b>Total</b>	289	99,7%
<b>Élément manquant</b>	1	0,3%
<b>Total</b>	290	100,0%

*Source : données recueillies à partir de l'enquête de terrain qui s'est déroulée du 16 au 31 mai 2005 dans le département de Boromo*

A partir de ce tableau on peut percevoir la faiblesse du niveau d'instruction chez les Peuls de la zone.

### 3. 4 - L'offre scolaire dans la zone

La province des Balé, dans laquelle se situe le département de Boromo, compte 92 établissements scolaires, repartis en 89 écoles publiques, 3 écoles franco-arabes et une école medersa. Le taux net de scolarisation de la zone est de 41,9 %, (MEBA, juin 2005). Et selon le MEBA, les Balé ont enregistré de 1998 à 2003 une croissance moyenne du taux d'inscription de 4,6 %.

Quant au département de Boromo, il compte 13 écoles primaires et 1 lycée, soit au total 14 établissements scolaires. Au titre de l'enseignement public, le département dispose de 12 écoles primaires dont 4 à Boromo, 2 à Ouahabou et 1 dans chacune des autres localités.

Pour ce qui concerne le secteur privé, on compte 1 école franco-arabe à Boromo. Par ailleurs, il existe une bibliothèque bien fournie située au niveau de la DPEBA. Boromo est la localité où l'on enregistre plus d'enseignants par école. Il y a en moyenne un enseignant déchargé par école

Néanmoins on remarque une insuffisance d'infrastructures. Ainsi certaines écoles telles que celles de Wako et Virou récemment installées ne disposent pas de toutes les classes. Cette insuffisance d'école dans ces localités contribue à la saturation des écoles de Boromo qui sont les plus proches de ces zones. Ce phénomène peut constituer un obstacle à la scolarisation de certains qui peuvent se voir refuser l'inscription de leurs enfants du fait des classes surchargées. Comme l'affirme le directeur de l'école B de Boromo, « *Si les infrastructures sont chargées, la personne peut amener son enfant en retard et nous n'avons plus de solution.* »

Ce même directeur d'école évoque les effectifs pléthoriques des élèves dans les classes et l'impact de ce phénomène sur les résultats des élèves. « *Il y a aussi selon les milieux, les effectifs, si nous prenons Boromo par exemple, il arrive que vous rentrez dans une classe où il n'y a pas le moindre espace pour circuler dans les rangées. C'est à dire qu'on prend les enfants, on remplit la classe parce que nous recevons des instructions qu'il faut recruter tout enfant qui se présente, en sachant bien que la capacité d'accueil de la classe est limitée. Cela crée des insuffisances au niveau de leur pédagogie parce qu'un enfant qui se trouve au fond de la classe, vous n'avez pas d'espace pour aller le soutenir en cas de difficultés au niveau de l'écriture ou de la lecture ou bien du calcul. Cet enfant se débrouillera à sa place. Il y en a, même pour venir au tableau, qui montent sur les tables bancs.* »

En dehors de ces aspects, il évoque le manque de manuels pédagogiques dans certains établissements, « *En plus de ça, il y a un document de la lecture que le ministère a pris l'initiative de reproduire et de vulgariser dans les écoles. Cela ne suffit pas, la distribution n'est*

*pas aussi suivie et sur le marché aussi on n'en trouve pas, donc il y a des places qui ont été handicapées de ce manuel. Non seulement le libraire n'en vend pas, mais le ministère n'en donne qu'une fois. Donc cela fait des blocages au niveau de l'apprentissage. »* Sans oublier également l'absence de cantines scolaires.

### **3. 5 - L'état de scolarisation dans le département de Boromo**

L'enquête dans la zone a abouti à un taux de scolarisation des enfants peuls de 12,50 % alors que le taux global de scolarisation dans le département est à 35,42 % selon des données du DPEBA. Cela montre le faible taux de scolarisation des Peuls comme le constate d'ailleurs la plupart des enseignants. Pour un instituteur de l'école B de Boromo, le taux de scolarisation des Peuls de la zone n'atteint pas 10 %. Bien qu'ils n'aient aucune idée précise sur le pourcentage de Peuls dans le département, les enseignants pensent qu'il serait possible d'accueillir plus d'enfants peuls à l'école. Comme l'affirme le directeur de l'école A de Boromo *« Je pense qu'on peut avoir plus que ça... beaucoup même, parce que c'est rare de voir un village où il n'y a quand même pas un ou plusieurs campements peuls, mais vu le nombre d'élèves peuls à l'école, je me dis que c'est peu. »*

Dans l'une des écoles à Boromo, où nous avons effectué une visite, nous avons compté 10 élèves peuls sur un effectif de 480 au total. C'est un effectif faible selon le directeur de l'école qui avance que les populations peules sont en retard par rapport aux autres ethnies sur le plan de la scolarité. Nombreux sont ceux qui lient ce faible taux de scolarisation à la faible représentativité des Peuls dans la zone. Mais peu importe leur nombre, les enseignants pensent qu'il a assez de Peuls dans la zone pour de tels effectifs d'élèves dans les écoles. La zone est en effet à proximité du fleuve Mouhoun et des parcs nationaux, par conséquent un lieu très fréquenté par les Peuls.



**Tableau 3 : Répartition des enfants peuls de 7 à 12 ans scolarisés dans le département**

Villages	Enfants scolarisés		Effectifs de référence (nombre total d'enfants peuls du département)
	Effectif	Pourcentages	
<b>Boromo</b>	21	19,1%	110
<b>Koho</b>	–	–	12
<b>Lapara</b>	–	–	2
<b>Nanou</b>	6	12,5 %	48
<b>Ouahabou</b>	3	5,0 %	60
<b>Ouroubono</b>	7	11,3 %	62
<b>Virou</b>	2	16,7 %	12
<b>Wako</b>	8	11,4 %	70
<b>Total</b>	47	12,5 %	376

*Source : données recueillies à partir de l'enquête de terrain qui s'est déroulé du 16 au 31 mai 2005 dans le département de Boromo*

Dans ce tableau récapitulatif des taux de scolarisation des différentes localités du département, on s'aperçoit que le taux le plus élevé est de 19,1 % et concerne les Peuls qui vivent en milieu urbain (Boromo). Dans certaines localités comme Koho et Lapara le taux de scolarisation est nul. Ouahabou enregistre le plus faible taux de scolarisation. Sur l'ensemble du département le taux global d'enfants peuls scolarisés est de 12,50 %.

#### **IV - LES PRATIQUES SCOLAIRES DES PEULS DE LA ZONE**

Les pratiques scolaires des Peuls du département de Boromo sont peu diversifiées et fonction de plusieurs facteurs. Les uns inscrivent leurs enfants à l'école classique tandis que d'autres optent pour l'école coranique ; mais rares sont ceux qui choisissent de répartir leurs enfants dans les deux types d'écoles. Les Peuls vivant en milieu urbain ont plus tendance à envoyer leurs enfants à l'école classique qu'à l'école coranique.

En milieu rural, les déchets scolaires de l'école classique se retrouvent généralement à l'école coranique. Il est très fréquent que les parents réinscrivent leurs enfants qui ont échoué à l'école coranique tant qu'ils demeurent dans la limite d'âge. De même, les motifs d'envoi ou de non-envoi à l'école classique diffèrent d'un ménage à un autre et sont déterminés par plusieurs facteurs.

## 4. 1 - les motifs d'envoi à l'école

### a) L'instruction et la recherche de connaissance

La recherche de connaissance et d'ouverture sur le reste du monde est la première motivation de scolarisation pour les Peuls de la zone. La plupart des Peuls qui ont scolarisé leurs enfants avancent qu'il faut un minimum d'instruction pour se faire une place dans la société. On ressent de nos jours chez les Peuls un désir croissant de s'instruire ; la plupart d'entre eux ont en effet réalisé qu'un certain niveau de connaissance est désormais indispensable pour entreprendre n'importe quel type d'activité. Il faut savoir lire et écrire et en particulier comprendre le français, qui est la langue officielle pour la plupart des démarches administratives. Selon le directeur de l'école B de Boromo, cette prise de conscience a amené certains Peuls à vouloir quitter l'ignorance et l'obscurantisme et selon ses affirmations, « *ils [les Peuls] envoient leurs enfants à l'école pour que même si ces enfants doivent agir comme eux, mener la même activité, qu'ils soient plus éclairés qu'eux* », tout comme le confirme un chef de ménage peul, 38 ans, éleveur à Wako, « *Quoi qu'on veuille faire de nos jours tout est affaire d'école ! Si tu tombes malade, c'est le docteur, si ton bœuf tombe malade, c'est le docteur ; même pour retirer de l'argent dans les banques comme la CNCA, il faut avoir un minimum de connaissances sinon ce n'est pas possible. Voilà la raison, c'est pour que nos enfants soient instruits.* »

Certains parents peuls déclarent être souvent en situation d'infériorité vis-à-vis des autres ethnies à chaque fois qu'ils doivent régler une affaire du ressort de la police, de la justice ou de l'administration. Par exemple cette anecdote racontée par une institutrice de l'école D de Boromo « *un Peul a eu des problèmes avec un cultivateur et ce dernier en le convoquant à la police a pu inverser la situation en sa faveur et alors le Peul s'est senti frustré et croit que c'est parce qu'il n'est pas instruit que le cultivateur a menti sur lui. Donc c'est pourquoi il a décidé d'instruire un de ses enfants pour ne pas subir la même chose.* » De même, un chef de ménage peul, 45 ans, maître coranique à Wako, disait : « *de nos jours si tu n'as pas un enfant fonctionnaire ou en tout cas un homme de ce milieu, c'est dur pour toi parce que même face à un petit problème il est difficile de se défendre.* »

## **b) La réussite**

Le deuxième facteur qui motive la scolarisation des Peuls de la zone est la perspective d'un amortissement à long terme de l'investissement placé dans les études de leurs enfants. Les parents s'attendent toujours à ce que leurs enfants scolarisés trouvent un emploi, si possible de fonctionnaire, pour, à l'avenir, apporter une aide à leur famille.

Les uns comme les autres avancent que l'école est un moyen d'accès privilégié à la fonction publique et permet à aux enfants scolarisés d'avoir un emploi fixe et un revenu conséquent. Comme le souligne une femme au foyer, peule, 31 ans, habitant de Ouahabou « *On le scolarise pour qu'il ait de l'argent pour lui et aussi pour qu'il nous en donne.* »

Mais, au cas où l'enfant, après avoir achevé sa scolarité, ne pourrait pas aider ses parents, ces derniers souhaitent qu'il soit au moins indépendant et qu'il ne soit plus à leur charge, comme l'affirme un chef de ménage peul, 37 ans, artisan (Labo) à Boromo : « *J'ai inscrit mes enfants..., pour qu'ils réussissent un jour, pour qu'ils puissent se débrouiller sans l'aide de quelqu'un, même s'ils ne me donnent rien.* »

## **c) Le succès des anciens scolarisés**

La réussite des autres enfants déjà scolarisés influence la décision scolaire des Peuls dans la zone. En milieu rural le succès des anciens scolarisés est un facteur déterminant pour la scolarisation des frères et sœurs plus jeunes. De même les intellectuels issus des villages, comme c'est notamment le cas à Wako, ont également une influence sur le désir de scolariser, non seulement parce qu'ils apportent une aide financière à leur famille mais aussi dans la mesure où ils initient diverses réalisations au sein des villages et manifestent des signes extérieurs de réussite.

En revanche, le fait que les anciens scolarisés réussissent ou pas n'influence pas la scolarisation de nouvelles générations en milieu urbain, comme c'est le cas dans la ville de Boromo.

## **d) Les parents instruits ou employés dans l'administration**

Le niveau d'instruction des parents peuls est un facteur déterminant dans la scolarisation des enfants. Les Peuls qui sont allés à l'école classique et qui pour diverses raisons ont abandonné leurs études scolarisent plus fréquemment que ceux qui n'ont jamais été scolarisés. Ces Peuls scolarisés sont en général peu nombreux et peu diplômés, mais leur expérience influence néanmoins leurs décisions scolaires, comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 4 : La scolarisation des enfants peuls en fonction du niveau d’instruction des chefs de ménage dans le département de Boromo.**

Niveau d’instruction du chef de ménage	Enfants scolarisés		Effectifs de référence (nombre total d’enfants peuls du département)
	effectifs	pourcentage	
Scolarisé	9	37,5 %	24
École coranique	11	12,8 %	86
Jamais scolarisé	26	9,8 %	266
<b>Total</b>	46	12,3 %	376

*Source : données recueillies à partir de l’enquête de terrain qui s’est déroulée du 16 au 31 mai 2005 dans le département de Boromo*

On peut remarquer que le niveau d’instruction des parents influe sur la scolarisation des enfants. Le taux d’enfants inscrits est de 37,5 % pour les ménages qui sont instruits, contre 9,8 % pour ceux qui n’ont jamais été à l’école.

#### **e) Le fait urbain**

Le taux de scolarisation des Peuls à Boromo est proportionnellement le plus élevé, bien que ces derniers y soient en nombre limité. Cela peut s’expliquer par le statut professionnel des ménages peuls qui vivent dans cette agglomération, la plupart d’entre eux étant salariés, employés dans les administrations comme instituteurs, infirmiers, dactylographes. Plus conscients de l’importance de l’école, ils scolarisent plus que les ruraux. Ainsi la ville de Boromo enregistre un taux de scolarisation de 19,1 % tandis que celui du village de Ouahabou n’est que 5,0 %.

On peut lier ce phénomène à l’influence du milieu urbain sur les habitudes des populations qui y résident. Le fait urbain influence beaucoup les mœurs et les usages des populations. Les Peuls qui vivent dans la ville de Boromo côtoient en permanence d’autres ethnies qui scolarisent leurs enfants et finissent par adopter leurs comportements en matière de scolarisation. Beaucoup mieux informés et plus ouverts, ils scolarisent plus que ceux qui vivent en milieu rural. Comme le souligne le directeur de l’école B de Boromo: « *De nos jours, quand bien même vos parents ne sont pas majoritaires en ville, les quelques-uns qui y résident*

*acceptent l'école par effet d'entraînement. C'est en milieu rural que c'est très dur. Sinon en ville ça va. Nos effectifs même témoignent de cela. »*

Cette influence des autres ethnies semble toucher plus spécifiquement les Laobé qui sont installés dans la ville de Boromo et qui exercent des activités artisanales plutôt inhabituelles chez les Peuls. Sans doute, cela est-il lié à leur statut ancestral d'artisans auprès des "Peuls nobles".

Néanmoins on trouve tout de même des Peuls qui ne scolarisent pas dans la ville de Boromo. Ce sont d'une part, des nouveaux venus qui n'ont pas eu le temps de s'imprégner des réalités de la ville ou qui manquent de moyens financiers pour le faire, d'autre part, les enseignants de l'école coranique qui se déplacent régulièrement avec leurs élèves.

#### **f) L'action de la modernité ou la soif du changement**

Certains de nos enquêtés avancent comme motif de scolarisation le désir de changement. Ils évoquent le fait qu'ils ont pris du retard sur la modernité qui se construit avec l'école. Pour être moderne et vivre avec son temps, il faut forcément épouser la voie de la scolarisation, aller à l'école comme l'affirme un chef de ménage peul, 55 ans, agropasteur, chef des Peuls de Ouroubono «...comme nous on est en retard par rapport à la modernité, on se dit que si les temps changent, il faut changer aussi. C'est pour ça que j'ai inscrits tous mes enfants à l'école. » D'autres enquêtés déclarent être très attachés à la tradition mais avec le changement actuel des mentalités dû, sans doute à l'école, ils désirent également « être à la mode. »

Nous avons remarqué à travers nos entretiens qu'il n'y a pas de niveau scolaire plafond pour les parents peuls qui scolarisent les enfants. Ils souhaitent que leurs enfants aillent le plus loin possible dans les études, au collège, à l'université, mais compte tenu de certains facteurs comme le manque de moyens financiers et le milieu de vie, les avis sont partagés. Auparavant, avec l'appui des bourses scolaires, les parents d'élèves faisaient le nécessaire pour que leurs enfants scolarisés aillent au collège en espérant ensuite une aide du gouvernement. Mais de nos jours avec la suppression de la bourse, les parents ne pensent plus au collège mais espèrent seulement que les enfants puissent trouver un emploi, même avec le Certificat d'Etude Primaire. Le plus important est d'arriver à exercer une activité lucrative peu importe laquelle. Généralement ils estiment que, dès le collège, les enfants scolarisés sont aptes à chercher un emploi, comme l'évoque un chef de ménage peul, 58 ans, agropasteur à Ouahabou « *je veux qu'ils aillent le plus loin possible mais comme il y a le problème de moyens qui se pose, donc s'ils arrivent au collège c'est déjà pas mal, ils peuvent faire des concours. »*

Quelques-uns, surtout, en milieu urbain, scolarisent pour que les enfants sachent lire, écrire et parler français, ils estiment ce niveau suffisant pour que l'enfant puisse se prendre en charge à l'avenir.

## **4. 2 - Les raisons d'un blocage**

### **a) La distance des écoles**

La distance entre les campements peuls et les écoles est une réalité. Dans tout le département de Boromo que nous avons sillonné, il n'y a aucune école située à proximité d'un campement peul sauf dans la ville de Boromo et le village d'Ouroubono qui est proche de Boromo. Les campements peuls sont généralement situés à au moins deux kilomètres des écoles et des villages environnants. Cet éloignement est un énorme handicap pour les élèves peuls selon certains enseignants. Mais cette situation s'explique aussi par l'activité d'élevage qu'exercent les Peuls en milieu rural. Ils vivent toujours à l'écart pour éviter le dérangement. Et selon certaines familles peules cela constitue un blocage à la scolarisation dans la mesure où les tous petits ont peur d'aller et de revenir seuls de l'école. Cela oblige aussi les parents à « abandonner » leurs travaux pour les accompagner. Comme le souligne un chef de ménage peul, 58 ans, agropasteur à Ouahabou « *on loge [les Peuls] hors et loin des écoles et donc il faut forcément accompagner l'enfant sur ton vélo sinon il a peur et d'ici qu'il soit grand et qu'il n'ait plus peur, le père ou les parents sont fatigués.* »

Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est que dans les localités où les écoles sont plus proches et en nombre suffisant, certaines familles peules ne scolarisent pas pour autant leurs enfants. Selon le directeur de l'école B de Boromo, il y a un manque de volonté de la part des Peuls. Cet éloignement n'empêche pas cependant les Peuls d'aller vendre leur lait ou faire leurs achats dans les villages, donc elle ne devrait pas en principe être un handicap pour la scolarisation.

### **b) Le rôle de l'école coranique et sa proximité avec la tradition peule**

Si les uns choisissent l'école classique, d'autres par contre préfèrent inscrire leurs enfants à l'école coranique. La pré-enquête effectuée dans la zone, montre que 100 % des Peuls sont musulmans. C'est sans doute la raison du nombre élevé d'enfants inscrits à l'école coranique. Selon un chef de ménage peul, 45 ans, maître coranique à Wako, « *L'école coranique c'est la voix de l'islam, c'est la voix du salut de notre envoyé Mohammed. L'islam est devenu comme*

*faisant partie de notre coutume et notre culture, c'est ce que nos parents nous ont appris ; c'est la raison pour laquelle on ne connaît que cette école. »*

La plupart des enquêtés affirment méconnaître l'école classique au profit de l'école coranique qu'ils prétendent avoir héritée de leurs parents et grands-parents. Comme l'affirme le chef des Peuls de Ouroubono, « *l'école coranique fait partie de notre coutume, notre tradition. C'est ce que nous avons hérité de nos pères, grands-parents et donc nous ne pouvons pas abandonner la religion que nous ont léguée nos grands-parents. »*

Plusieurs raisons expliquent cette méconnaissance de l'école classique par les Peuls. Il y a une assimilation de la tradition à l'école coranique qui présente plus d'avantages aux yeux des Peuls. L'image recherchée dans la société peule, c'est d'avoir des enfants pratiquants et qui acceptent de garder la coutume. Les Peuls établissent ainsi une relation directe entre ce qu'enseigne l'école coranique et la coutume peule.

Cette assimilation de l'école coranique à la tradition chez les Peuls a déjà été évoquée par E. GERARD (1995) pour la population malienne où les stratégies scolaires sont partagées entre école publique et privée. Le choix de l'école privée est celui de l'école coranique « *dont nombre de valeur sont apparentées avec celle de la culture malinké, s'apparentent à l'éducation que l'on donne sois- même à ses enfants. »* (E. GERARD, 1995 : p.601)

La coutume peule recommande une manière de vivre qui prône la discrétion, la pudeur et le respect des autres. Cette attitude rejoint ce qu'enseigne l'école coranique qui paraît ainsi la mieux adaptée pour inculquer à l'enfant ce modèle de conduite.

Ce code de conduite appelé chez les Peuls le « *pulaaku* » comporte beaucoup d'interdits qui n'existent pas chez les autres ethnies. C'est peut-être cette considération des choses qui fait que les Peuls vivent entre eux et à l'écart des autres parce que cela fait partie de leur culture. Une institutrice de l'école D de Boromo disait : « *les Peuls sont ce qu'ils sont. Si tu n'es pas peul, pour vivre avec eux c'est difficile, ils ne sont pas aussi ouverts que les autres ethnies, ils vivent entre eux et ne partagent pas facilement avec les autres. »*

Dans certaines familles peules où le chef de ménage est un maître coranique, l'école classique est considérée comme beaucoup plus perverse que l'école coranique. De ce fait, toutes les personnes qui appartiennent à l'administration et qui sont allées à l'école classique sont redoutées. Les Peuls établissent une liaison entre l'école classique et la religion catholique qui n'a pas forcément les mêmes principes que la religion musulmane. La même institutrice de l'école D de Boromo ajoute : « *A Bobo, nous avons des voisins peuls et ils refusent que leurs enfants nous fréquentent parce que nous sommes des catholiques. »*



Outre l'aspect purement religieux, l'école coranique présente encore d'autres avantages pour les Peuls de la zone. L'apprentissage fourni par l'école coranique leur permet de prier et de se rapprocher de Dieu, ce qui leur promet le paradis selon les affirmations de cette femme au foyer peule, 27 ans, basée à Wako : « *La différence avec l'école du blanc, c'est qu'on peut avoir le paradis en allant à l'école coranique. Mais l'école du blanc c'est dans ce monde qu'il y a l'intérêt.* » La plupart des familles affirme que, quelle que soit sa durée de vie sur terre, l'homme est appelé un jour à mourir, et de ce fait il doit préparer sa mort en priant beaucoup et en inscrivant ses enfants à l'école coranique, comme l'affirme toujours la même femme peule de Wako : « *Après notre mort, il faut absolument avoir fait du bien et avoir lu quelques versets du coran et surtout prié beaucoup pour aspirer au paradis.* »

Quelques-uns avancent que tout bon musulman doit inscrire au moins un enfant à l'école coranique parce que cela atténue les pêchés et que ce sont les enfants qui viennent en aide aux parents le jour du dernier jugement. Comme l'avance ce chef de ménage peul, 47 ans, éleveur à Wako : « *Si l'on n'a pas eu la chance d'aller à l'école coranique il faut absolument y envoyer ses enfants parce que le jour du dernier jugement ce sont eux qui te sauveront si l'on te pose certaines questions et que tu n'arrives pas à répondre. Envoyer au moins un enfant à l'école coranique limite nos pêchés dans ce monde ici bas.* »

La préférence pour l'école coranique s'explique aussi chez certains par l'absence de dépense. La formation à l'école coranique est quasiment gratuite ; selon les affirmations d'un chef de ménage peul, 51 ans, éleveur à Ouroubono, « *A l'école coranique, on ne paie pas la formation. On ne demande rien et c'est presque notre culture qui y est enseignée.* »

Il y a également le désir de maintenir les enfants avec leurs parents. A l'école coranique les élèves sont souvent proches des parents puisqu'il arrive que le maître coranique, qui est fréquemment le chef de famille ou un parent de ce dernier, reste au sein de la famille. De même, les élèves qui se déplacent avec leur maître quittent les parents pour une période limitée, juste le temps de la formation et reviennent s'installer auprès de ces derniers pour les servir. Comme l'affirme un chef de ménage peul, 47 ans éleveur à Wako : « *Celui qui a fait l'école coranique a plus de considération et est plus proche des parents que celui qui est à l'école du blanc. Il s'attache plus à sa famille, revient s'installer et fonde sa famille auprès de ses parents.* »

Cela n'est pas le cas des élèves allant à l'école classique, selon certains enquêtés qui avancent qu'ils sont non seulement perdus par la distance qui les séparent des parents, mais surtout par, ce qu'ils apprennent. Selon les propos du même chef de ménage à Wako : « *Celui qui a fait l'école du blanc est appelé un jour à te quitter et fonder sa famille ailleurs même si tu as envie de le voir, tu ne peux pas et pire s'il est enseignant.* »



Ces diverses raisons font que la tendance d'inscrire l'enfant à l'école coranique est plus forte. Et même si l'enfant est exclu de l'école classique, s'il a toujours l'âge convenable à l'école coranique, les parents n'hésitent pas à l'inscrire. Cela permet toujours selon certains d'acquérir des connaissances.

**Tableau 5 : Enfants des chefs de ménages peuls vivant ailleurs**

Classe	Statut scolaire des enfants		Total
	Non scolarisé	scolarisé	
CP1	– –	4 28,6%	4 13,3%
CP2	– –	1 7,1%	1 3,3%
CE1	1 6,3%	5 35,7%	6 20,0%
CE2	1 6,3	3 21,4%	4 13,3%
CM1	– –	1 7,1%	1 3,3%
Ecole coranique	12 75,0%	– –	12 40,0%
Jamais scolarisé	2 12,5%	– –	2 6,7%
<b>Total</b>	16 100,0%	14 100,0%	30 100,0%

*Source : données recueillies à partir de l'enquête de terrain qui s'est déroulée du 16 au 31 mai 2005 dans le département de Boromo.*

Curieusement le tableau ci-dessus montre le contraire de ce qui a été avancé par les ménages peuls. Il ressort à travers les données de la pré-enquête que le pourcentage des enfants vivant ailleurs et inscrits à l'école coranique est de 75,0 %, ce qui contredit l'idée de distance avancée par certains ménages peuls pour justifier la non-scolarisation de leurs enfants. Nous sommes tentées de croire aux propos avancés par le directeur de l'école B de Boromo qui souligne qu'il y a un manque de volonté de la part des familles peules. Cette distance qui n'empêche pas d'inscrire les enfants à l'école coranique, ne devrait en principe pas être un handicap à la scolarisation des enfants.

### c) La pauvreté des parents : la peur du risque

La pauvreté n'est certes pas le principal blocage à la scolarisation, mais l'enquête dans la zone montre que les Peuls en milieu rural disposent de moyens financiers très limités. Certains ménages peuls affirment n'avoir pas suffisamment de moyens pour scolariser leurs enfants.

La notion de pauvreté est très relative, mais elle peut s'exprimer chez un Peul par l'absence de bétail. En grande majorité, les Peuls ne sont pas propriétaires du bétail dont ils s'occupent. La plupart garde le bétail des populations locales moyennant une rémunération. La somme est généralement fixée à 1500 FCFA par mois, à laquelle s'ajoute une dotation en céréales pour préparer les repas quotidiens. Ceux qui sont propriétaires de bétail sont peu nombreux et évoquent également la difficulté de scolariser sans autres sources de revenu garanti.

Selon certains enseignants, cette pauvreté se caractérise le plus souvent par des élèves qui n'ont pas de fournitures scolaires pour un bon apprentissage. D'après le directeur de l'école B de Boromo « *Les parents n'arrivent pas à s'acquitter des cotisations, des fournitures et aussi de la scolarité des enfants pour que ces derniers apprennent. Si nous prenons l'exemple de certaines classes, il y a beaucoup d'enfants, et parmi eux des élèves peuls, qui n'ont pas de livre personnel ; Pourtant c'est la lecture qui est la clé des autres disciplines.* »

Cette situation est souvent méconnue par les autres ethnies de la localité y compris les enseignants qui semblent étonnés, car, dès lors qu'il s'agit d'un éleveur, ils s'imaginent systématiquement qu'il possède des milliers de têtes de bétail et peut donc tout faire, y compris scolariser une grande partie de ses enfants. Ils pensent que, pour les parents peuls, l'éducation ne constitue pas une priorité. Comme l'évoque encore le directeur de l'école B de Boromo : « *Beaucoup aussi mettent en avant le problème de moyens, mais si on analyse objectivement ce n'est pas qu'ils ont moins de moyens que les autres, mais ils ne veulent pas en tout cas toucher à leurs biens pour scolariser les enfants pourtant ils peuvent bien le faire.* »

Le directeur provincial de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (des Balé) pense, quant à lui, que les moyens dont disposent les Peuls dans la zone ne leur permettent pas de scolariser tous les enfants. Pour ce même directeur, les Peuls ne voient pas tellement l'impact de la scolarisation sur les activités qu'ils mènent. Scolariser son enfant en milieu rural constitue presque un risque pour un Peul comme le montre les propos tenus par un chef de ménage peul, 52 ans, agropasteur à Ouahabou : « *Je n'ai aucune envie de gaspiller le peu de moyen dont je dispose pour scolariser les enfants à l'école et si jamais ils ne réussissent pas c'est une perte ; et*

*scolariser un enfant suppose dépenser des millions et cela demande beaucoup de patience sans garantie de réussite. »*

Mais durant l'année scolaire écoulée, l'octroi d'un « Fons école » qui a permis d'équiper chaque enfant en cartable et fournitures scolaires a, selon le directeur de l'école B de Boromo, soulagé de nombreux parents d'élèves dont les Peuls.

#### **d) L'absence de pouvoir décisionnaire chez les femmes peules**

La plupart de nos enquêtés femmes n'ont pas d'avis sur les questions posées ; elles déclarent n'avoir pas de décision à prendre pour inscrire un enfant à l'école. Selon l'une de nos enquêtées, femme au foyer, peule, 26 ans, résidant à Ouahabou : *« la femme se contente de mettre l'enfant au monde mais ce dernier ne lui appartient pas. De ce fait, elle ne décide rien en ce qui le concerne »* c'est donc *« au père de l'enfant ou chef de famille de prendre la décision d'inscrire l'enfant à l'école ; en tout cas la femme ne peut rien. »* Cette conception s'explique par le manque d'ouverture sur le monde extérieur et aussi une certaine marginalisation des femmes qui prennent rarement part aux activités qu'exercent leurs maris. Le rôle traditionnel de la femme en milieu rural se limite en général à l'entretien du foyer. Lors de notre enquête de terrain, tels étaient les propos tenus par un chef de ménage peul, 45 ans, maître coranique à Wako, lorsque nous avons voulu s'entretenir avec son épouse : *« ce genre d'entretien concerne plus les chefs de ménage que les épouses ; et je pense que ma femme est là seulement pour nous préparer à manger, les enfants et moi. Je crois qu'elle ne pourra pas vous répondre. »* La participation aux prises de décisions de la femme, même si elle existe, n'est pas évidente. Cela ne doit pas faire perdre de vue l'importance du taux d'analphabétisme chez les femmes peules. Il revient chaque fois aux hommes ou aux chefs de famille de prendre des décisions dans le foyer. Avec l'influence de la religion musulmane la femme n'a pas d'avis personnel concernant un problème donné. Le plus souvent elle est du même avis que son mari ou alors suit ce qu'impose ce dernier. Comme l'évoque cette femme au foyer, peule, 28 ans, résidant de Ouroubono, *« Ce n'est pas à moi d'inscrire l'enfant à l'école, si je propose d'inscrire l'enfant si mon mari accepte il inscrit ; s'il ne veut pas il n'inscrit pas. Je ne peux pas... vous-même, vous savez que la femme n'a pas de pouvoir sur tout. »*

#### **e) L'utilité des enfants comme main-d'œuvre**

Les enfants peuls tout comme les enfants d'autres ethnies constituent une source de main-d'œuvre pour les parents. A la fois éleveurs et agriculteurs les parents peuls affirment avoir

besoin d'une forte main-d'œuvre pour l'exécution des travaux domestiques. Une partie des enfants conduit le bétail au pâturage et l'autre pratique les travaux des champs.

Quant aux filles, elles vaquent à des occupations traditionnellement dévolues aux femmes. Cela explique souvent le faible pourcentage d'enfants peuls dans les écoles selon certains enseignants qui soulignent l'importance du bétail chez un Peul. Pour un instituteur de l'école A de Boromo : « *tout le monde sait que les Peuls n'aiment pas l'école. Les animaux ou rien.* »

#### **f) Elevage transhumant et scolarisation**

L'enquête de terrain a révélé que les Peuls de la zone ne sont pas définitivement sédentarisés, à l'exception de ceux qui sont dans la ville de Boromo et qui ont généralement d'autres activités que l'élevage.

Plusieurs raisons limitent cette sédentarisation des Peuls. La limitation de l'espace pastoral est le facteur le plus important qui occasionne des déplacements internes. On note de plus en plus une extension et une multiplication des surfaces cultivées dans la zone. Les différentes localités que nous avons étudiées sont à proximité des forêts classées, ce qui fait que les éleveurs peuls de la zone sont pris entre ces forêts classées et les champs des paysans, tout comme l'affirme ce chef de ménage peul, 57 ans, agropasteur à Wako « *Nous sommes entourés d'une zone réservée et des champs des villageois ; de ce fait toutes les pistes pastorales sont bouchées. Ce qui compte pour nous c'est l'élevage si on ne peut pas faire l'élevage à un lieu fixe on est obligé de migrer et migrer suppose ne pas scolariser parce qu'il faut prétendre être sur place pour scolariser un enfant.* »

Pour avoir plus d'espace et « permettre aux animaux de se reproduire », certaines familles peules sont amenés souvent à changer de lieu avec leur bétail. Ce mouvement concerne une partie des membres de la famille accompagnée d'une partie des enfants, généralement des garçons en âge scolaire. Ce mouvement s'effectue en saison sèche ; ils partent à la recherche d'espaces verts en bordure des points d'eau et y restent jusqu'en période hivernale avant de revenir. Comme l'évoque, un chef de ménage peul, 49 ans, agropasteur à Ouroubono : « *Moi-même je ne me déplace pas, ce sont seulement les enfants qui partent avec les animaux à la recherche de zones de pâturage.* »

Les garçons en âge scolaire qui partent avec le bétail ne reviennent qu'après cinq ou six mois, le temps de la période hivernale, ce qui exclut toute possibilité de fréquentation scolaire. Dans le pire des cas ils partent pour deux ou trois ans. A leur retour, la plupart sont adultes ou

dépassent l'âge normal d'inscription à l'école. Ils fondent leur famille et s'installent auprès des parents.

### **g) L'inutilité de l'école pour les activités exercées**

La plupart des familles peules jugent que le niveau scolaire des enfants ne leur permet pas d'apprendre aux parents à améliorer leurs activités domestiques. Un chef de ménage peul 40 ans, agropasteur à Ouahabou pense qu'ils sont encore petits ou alors qu'on ne leur apprend rien d'autre à l'école que d' « *envoyer l'argent pour ceci cela et souvent on [les Peuls] ignore à quoi est destiné cet argent. Ils nous disent qu'il faut amener ceci, cela, acheter tels cahiers. Voilà ce qu'ils ramènent de l'école une fois scolarisés. Ils ne montrent pas comment améliorer le travail qu'on fait à la maison pour au moins réussir dans ce qu'on fait.* »

Certains enseignants ont également soutenu cette idée d'inutilité de l'école pour les activités exercées par les parents d'élèves, qui constitue un obstacle supplémentaire à la scolarisation de leurs enfants. Comme l'évoque le directeur de l'école A de Boromo : « *Ils [les Peuls] ne voient pas tout de suite l'impact de la scolarisation de l'enfant sur l'activité qu'ils mènent parce que la plupart s'adonnent à l'élevage.* » Et « *en aucune façon ces connaissances apprises à l'école ne peuvent permettre de mieux faire l'élevage ou l'agriculture.* » Un instituteur de l'école B de Boromo avance par contre que l'enfant qui conduit les bétail tous les jours au pâturage afin que sa mère puisse traire la vache et couvrir les besoins nutritionnels de la famille paraît plus utile à sa famille.

Il n'y a certes pas d'utilité immédiate des connaissances apprises à l'école pour l'amélioration des travaux domestiques, mais les parents l'admettent de plus en plus, et demandent à ce que leur plus grand souhait soit exaucé : que leurs enfants réussissent pour ne pas vivre d'agriculture et d'élevage comme eux le font. L'objectif recherché n'est sans doute pas d'améliorer leurs activités, mais que les enfants scolarisés puissent trouver une activité lucrative dans la fonction publique et être utile à la famille. Le retour des enfants au travail de la terre n'est donc plus souhaité par les parents.

Cette idée a déjà été évoquée par N. Bonini (1995) chez les populations massaï qui, au contraire, souhaitent voir revenir leurs enfants au sein de leur communauté, après avoir réussi à l'école classique, afin de partager leurs expériences acquises au cours de la formation scolaire.

## **h) L'analphabétisme des Peuls de la zone**

Il y a un vrai problème d'analphabétisme des Peuls de la zone. La plupart des enquêtés n'ont été ni à l'école classique ni à l'école coranique. Certains enquêtés évoquent même que la non scolarisation des enfants est sans doute liée à leur manque d'instruction, comme le confirme un chef de ménage peul, 37 ans, éleveur à Wako : « *Le problème c'est que moi, je ne suis pas allé à l'école donc je n'ai pas connu l'intérêt d'y inscrire mon enfant.* » Elle est beaucoup plus sensible chez les Peuls qui vivent en milieu rural. Lorsqu'on se réfère au tableau 2, le pourcentage des chefs de ménages peuls qui n'ont jamais été scolarisés s'élève à 76,6 % et vient après celui de ceux qui ont été à l'école coranique. Contrairement aux femmes, la plupart des hommes sont au moins allés à l'école coranique ou sont des maîtres coraniques.

## **i) Après l'échec : la double perte**

Le changement supposé du comportement des élèves après leur échec scolaire est aussi l'une des raisons qui n'encourage pas la scolarisation chez les Peuls. Comme le souligne un chef de famille peul, 37 ans, éleveur à Wako : « *j'ai peur d'obtenir un jour un enfant qui sera gâté par l'école ; parce que s'il réussit il devient normal, mais s'il échoue il ne voudra rien faire à la maison, il changera de style, ne voudra pas respecter les autres et finalement je risque de me retrouver avec un fou soit disant mon enfant.* »

Les parents peuls affirment que l'échec des enfants constitue une double perte : non seulement en argent et en temps, mais aussi de par la nouvelle attitude adoptée par l'enfant qui a quitté la scolarité. Ils affirment qu'après son échec l'enfant devient irrécupérable parce qu'il refuse d'obéir aux parents. Comme le souligne un de nos enquêtés, chef de ménage peul, 49 ans, agropasteur à Ouroubono « *l'exemple vécu par ceux qui ont scolarisé leurs enfants et qui n'ont rien eu d'autre que des enfants vagabonds qui se retrouvent à la maison à ne rien faire, en quelque sorte c'est une double perte. Non seulement il a perdu son argent mais en plus il a perdu son enfant puisqu'il est irrécupérable.* » Ce cas constaté par certains parents peuls chez leurs voisins ne les encourage pas à scolariser leurs propres enfants car ils craignent que la situation ne se reproduise chez eux. Donc « *Je me dis que comme mes voisins ont inscrit et ils n'ont pas eu de bénéfiques, ce n'est pas la peine que je commette la même erreur.* » poursuit-il.

Selon la plupart des parents d'élèves qui avancent cette raison, ce genre de comportement survient principalement quand l'enfant arrive au collège. C'est à cette période que la situation est la plus perçue comme une double perte ; en effet, les parents savent qu'à cet âge, l'enfant ne peut plus être inscrit à l'école coranique.

Certains chefs de ménages avancent en outre le fait qu'il n'y a aucune garantie de réussite à l'école classique. Ils sont, de ce fait, méfiants et se disent que la scolarisation risque d'entraîner des dépenses inutiles. Pour un chef de ménage peul, 45 ans, maître coranique à Wako, « *lorsqu' on n'a pas de précédent dans la fonction publique ou un parent qui a un minimum de connaissance sur l'école ou qui vit en ville, l'enfant peut fournir tous ses efforts il ne réussira pas, car il y a une sorte de magouille faite aux enfants des pauvres.* » Ce préjugé sur l'école constitue un obstacle supplémentaire à la scolarisation.

### **4. 3 - L'influence des relations interethniques sur la scolarisation**

#### **a) Conflits agriculteurs / éleveurs et scolarisation**

Les déplacements internes effectués par les Peuls de la zone ne sont pas uniquement liés au nomadisme traditionnel de cette population, mais dépendent aussi d'autres facteurs. En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent également l'une des raisons des déplacements des Peuls. Ces conflits émergent suite aux dégâts dans les champs occasionnés par le bétail des Peuls et la fermeture des pistes pastorales. Les paysans considèrent les Peuls comme des étrangers dans la zone, par conséquent, ils doivent libérer la place pour leurs exploitations agricoles. Les Peuls, eux, croient être restés suffisamment longtemps dans la localité pour revendiquer un droit de propriété sur l'espace qu'ils occupent.

Ces disputes engendrent souvent des situations de déplacement permanent chez les Peuls. Et ces différents mouvements ne sont pas sans incidence sur la scolarisation des enfants peuls. Chaque année, comme le souligne ce chef de ménage peul, 45 ans, agropasteur à Ouahabou, des familles peules sont dans le doute et se disent prêtes à quitter la zone suite à des disputes avec leur entourage « *Où vous me voyez aujourd'hui, si je ne quitte pas cette année, je risque de partir l'année prochaine. Je suis dans ces doutes qui font que je ne peux pas inscrire un enfant à l'école. Chaque année ce sont des disputes au point de se convoquer au commissariat. On ne s'entend pas avec la population d'à côté parce qu'ils veulent qu'on quitte pour leur laisser l'espace. Dans ces conditions cela ne sert pas d'inscrire un enfant à l'école parce qu'on risque de partir le laisser ou alors on se demande ce qu'il va faire après.* »

Certains enseignants mentionnent également l'instabilité des Peuls dans la zone, ce qui peut selon eux jouer sur la scolarisation de leurs enfants. Ils soutiennent que les Peuls sont là pour une durée de deux à trois ans. Il est donc difficile pour une personne n'ayant pas une certaine stabilité de scolariser un enfant parce qu'il peut se retrouver dans un endroit où il n'y a pas d'école ou alors l'école est très loin de son domicile. Comme l'évoque un instituteur de



l'école B de Boromo « *Pour les Peuls qui n'inscrivent pas leurs enfants à l'école, je peux en tout cas accuser le nomadisme parce que ce sont des populations qui se déplacent beaucoup compte tenu de l'élevage des animaux qu'ils ont, ils ne peuvent pas se sédentariser. Donc avec le déplacement cela peut aussi être un frein pour l'enfant parce qu'il peut abandonner par inaccessibilité.* »

### **b) semi-sédentarité, mode de vie et scolarisation**

La culture c'est ce qui reste quand on a tout oublié a-t-on l'habitude de dire. Quel que soit le milieu où l'on se trouve, et quelle que soit la durée de présence dans la localité, le culturel reste. C'est notamment le cas des Peuls dans le département de Boromo, exceptés ceux qui sont en ville. Certaines familles peules qui vivent dans les trois localités les plus rurales du département sont discrètes et la communication avec les autres ethnies sur le sujet de l'école est très limitée, voire inexistante. Leur mode de vie reste à peu près le même. Par contre, la limitation de l'espace disponible qui occasionne la sédentarisation d'autres familles peules, oblige ces dernières à passer d'un habitat de type hutte à celui de type support en banco et toiture en paille ou en tôles.

Selon une femme winyè, 62 ans, habitant à Ouroubono, : « *Les Peuls constituent un peuple, un monde à part entière.* » Et selon les propos de cette femme, ils n'entretiennent que de simples relations de cohabitation et de voisinage et ne viennent dans les villages que pour acheter ou vendre le lait, surtout lorsqu'il s'agit des femmes. Mais ils se rendent mutuellement services avec les habitants en cas de besoin.

Les rencontres entre les Peuls et les autres habitants tournent généralement autour de simples discussions et d'échanges d'informations relatives à des campagnes de vaccination ou encore portent sur les groupements villageois ou de producteurs de coton. Dans le pire des cas c'est lorsqu'il y a un conflit entre éleveurs et agriculteurs que ces derniers se rencontrent. Ils parlent peu de scolarisation et l'influence des autres ethnies sur la scolarisation en milieu rural est donc très limitée. Cela se confirme d'ailleurs au vu des réponses des enquêtés que nous avons appelés population témoin. Selon les propos d'un paysan de Ouroubono, 32 ans, cultivateur, « *les Peuls sont au loin là-bas, et nous [d'autres ethnies] on est ici. Comment peut-on faire pour les aider à instruire leurs enfants ? En plus je ne sais même pas comment procéder.* »

Les Peuls de leur côté pensent qu'ils sont suffisamment informés sur l'école lorsqu'ils se rendent en ville et affirment qu'il n'est pas nécessaire de chercher des renseignements auprès des autres ethnies de la localité. D'ailleurs ils estiment qu'ils ont un niveau scolaire équivalent à ces



derniers. Comme l'affirme un chef de ménage peul, 51 ans, agropasteur à Ouroubono : « *celui qui n'a pas eu l'idée d'inscrire son propre fils à l'école, comment peut-il avoir l'idée de sensibiliser son voisin de le faire ?* »

Mais il faut néanmoins noter la différence que présentent des Peuls qui vivent en milieu urbain. Les Peuls qui sont dans la ville de Boromo, semblent en effet subir de manière plus marquée cette influence des autres ethnies. Ils sont plus ouverts et plus influençables que ceux vivant en milieu rural. Quelle que soit leur durée de sédentarité, ils adoptent plus rapidement et plus facilement les habitudes de leurs voisins, dont la scolarisation.

### **c) Rapports entre parents d'élèves et instituteurs**

Certains enseignants pensent que les parents d'élèves peuls sont des éleveurs donc des gens relativement riches par rapport aux autres ethnies de la localité. Par conséquent ils estiment qu'ils devraient plus scolariser leurs enfants et leurs fournir les outils scolaires nécessaires.

Les parents peuls de leur côté accusent les enseignants d'abandonner leur poste d'instituteur pour des déplacements « *injustifiés* » et aussi d'enseigner le « *mensonge* » aux enfants. Selon certains enquêtés cela peut se répercuter sur les résultats scolaires des élèves (redoublement, échec) et aussi sur leur comportement lorsqu'ils manquent de respect à leurs parents. Comme le souligne le chef des Peuls de Ouroubono : « *On a l'impression que les maîtres enseignent le mensonge. Pourquoi ils enseignent aux enfants qu'il y a une différence entre ce qu'on vivait par le passé et ce qu'on vit maintenant ? Je voulais seulement qu'ils me montrent un livre dans lequel tout ce qu'on y raconte reste éternellement au présent. Tous les écrits sont classés, à un moment donné de la vie, dans l'histoire ; par conséquent tout ce qu'ils enseignent aux enfants c'est de l'histoire ; l'histoire est continue dans ce cas. Donc avant et maintenant c'est pareil. C'est ce qui fait que même les enfants ne respectent plus les parents parce qu'ils les considèrent comme les arriérés.* »

## **4. 4 - Les conditions de scolarité des enfants**

### **a) Le suivi scolaire des élèves peuls**

Les enseignants affirment qu'il y a d'une manière générale un réel manque de suivi scolaire dans la zone. Ils soulignent que les responsabilités de cette situation sont partagées. Il y a certes, les travaux domestiques et agricoles mais le manque d'encadrement contribue aussi à ce que les élèves n'apprennent pas souvent leurs leçons. Rares sont les chefs de ménage peuls qui passent à l'école pour se renseigner sur la situation scolaire de leurs enfants, exception faite de

ceux qui sont en ville ou qui ont un minimum d'instruction. Ces derniers assistent régulièrement aux réunions de parents d'élèves même s'ils ne sont pas membres des associations. Étant en ville les élèves peuvent bénéficier de certaines conditions d'apprentissage favorables notamment l'éclairage électrique et aussi l'appui technique des parents, qui sont la plupart du temps lettrés. Comme témoigne l'un de nos enquêtés peul, 35 ans, dactylographe à la mairie de Boromo, « *C'est seulement la nuit que je leur montre souvent puisqu'il n'y a personne qui a fait l'école à part moi.* » En outre ils peuvent échanger des idées et partager leur connaissance avec les camarades de même niveau ou d'un niveau supérieur. Ce qui est plus difficile en milieu rural du fait du faible nombre de scolarisés.

Les élèves peuls en milieu rural vivent en effet une situation plus difficile. Quelques rares parents assistent aux réunions, aucun n'étant membre de l'APE et de l'AME, et ils passent rarement se renseigner sur la situation scolaire de leurs enfants, de peur qu'on ne leur parle de cotisations à payer ou par simple insouciance. Comme l'affirme le directeur de l'école A de Ouahabou : « *En tout cas, il y a certains parents qui suivent correctement leurs enfants, par contre il y a d'autres, c'est comme je disais, ce sont les aînés qui s'en chargent. Sinon, les parents directs eux même viennent rarement. Il n'y a pas de suivi.* »

De plus, occupés par leurs diverses activités agricoles ou domestiques et peu intéressés par le sujet, les parents participent peu aux réunions scolaires qui ne sont pas une priorité. Cela se retrouve dans l'étude faite par E. GERARD (1995 : 598) sur la population malienne « *les parents ne les interrogent pas sur leurs activités et respectent en cela la frontière de tout temps tracée entre leur domaine et celui de l'école ; nombreux sont ceux qui méconnaissent les activités scolaires ou n'en ont qu'une vague idée.* » Etant de plus analphabètes, ils ne peuvent pas aider leurs enfants dans les exercices et devoirs de maison.

### **b) Les difficultés scolaires des élèves**

Les difficultés scolaires des élèves se manifestent tant dans l'apprentissage que dans le manque de fournitures scolaires lié à la pauvreté des parents. La situation au sein des écoles, en particulier le nombre pléthorique d'élèves par classe ne facilite la tâche ni aux enseignants ni aux élèves qui ont du mal à suivre correctement les cours. Outre ces problèmes d'ordre matériels, les élèves peuls ont également des soucis administratifs. En effet les enseignants affirment que la plupart des élèves peuls qui doivent passer le Certificat d'Etude Primaire ne disposent pas de l'extrait d'acte de naissance nécessaire pour se présenter à l'examen. Cela s'explique sans doute par les déplacements fréquents qu'effectuent certaines familles peules dans la zone ou encore par

la négligence de certains parents qui omettent d'effectuer ce type de démarches auprès de l'administration.

### **c) Les conditions d'étude des élèves**

Les élèves peuls vivant en milieu rural effectuent de longues distances à pied pour se rendre à l'école parce que les campements peuls sont situés généralement à la sortie des villages. De plus certaines écoles ne disposent pas de cantines scolaires, l'enfant ne peut donc pas se nourrir à l'école. Comme l'évoque le directeur de l'école D de Boromo « *Le seul problème ici c'est l'absence de cantine, elle ne fonctionne pas cette année.* » Le « Cathwel », une ONG qui desservait la zone en vivres s'est retirée de la province pour laisser place à l'Etat qui demande à son tour aux populations d'expérimenter les cantines endogènes. Il s'agit pour chaque parent d'élève d'apporter une contribution, soit du mil, des haricots, de la farine ou encore du beurre de karité pour la cuisine des élèves. Les élèves peuls qui doivent parcourir une distance ont le choix d'étudier avec la faim au ventre ou alors rentrer à la maison avec le risque de ne plus revenir à l'école. Les enseignants eux-mêmes reconnaissent ce problème : « *même une grande personne ne supporte pas la faim, n'en parlons pas des enfants* », affirme une institutrice de l'école D de Boromo. Pour le directeur de l'école de Ouroubono, l'absence de cantine scolaire dans certaines écoles de la zone « *fait que, lorsque les enfants descendent à midi, ils restent sans manger. Quant aux élèves peuls, l'éloignement des camps peuls fait qu'ils ne reviennent plus le soir à condition d'être accompagnés par un parent.* »

## **V - LES REPRESENTATIONS DE L'ECOLE ET DE L'ENFANT**

### **5. 1 - Les représentations de l'école**

#### **a) Le regret de n'avoir pas été à l'école**

Beaucoup de familles et de chefs de ménages peuls, dont toutes les femmes enquêtées, regrettent de n'avoir pas été à l'école classique. Comme le souligne cette femme au foyer, peule, 32 ans, habitant de Wako : « *S'il y avait à recommencer ma vie, j'allais faire l'école du blanc parce que c'est dans ce monde que nous vivons aujourd'hui.* » Plusieurs raisons expliquent ce regret. Certains estiment qu'ils auraient pu bénéficier des conditions plus favorables à la réussite à l'époque où il était beaucoup plus aisé de trouver un emploi que de nos jours. Il y avait non seulement les bourses scolaires mais aussi une plus grande disponibilité de postes à pourvoir, notamment dans l'administration. De ce fait, les gens devenaient fonctionnaires avec le Certificat d'Etude Primaire.

La réussite suppose de pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. La plupart de nos enquêtés se déclarent aujourd'hui en retard par rapport aux autres personnes de leur génération qui ont été à l'école classique. Ces derniers occupent des postes administratifs et gagnent nettement mieux leur vie par rapport à eux, qui ne sont pas allés à l'école. Les propos tenus par un chef de ménage peul, 51 ans, agropasteur à Ouroubono sont les suivants : « *Moi, lorsque j'étais jeune, mon père m'avait inscrit à l'école et ma mère avait tout fait pour me déscolariser. Actuellement ça me choque beaucoup. J'ai un grand regret. Le fait que mes promotionnaires soient allés à l'école et que moi je sois resté par la faute de ma mère ; de nos jours ces derniers sont à un niveau dont je ne peux m'approcher. Si j'étais resté à l'école, de nos jours je serais très bien. Je serais fonctionnaire et je serais riche, je n'allais pas envier mes promotionnaires.* »

D'autres soulignent l'importance de l'école, même sans la perspective d'être fonctionnaire. En effet, l'accès à la lecture et à l'écriture, ainsi que la maîtrise de la langue française leur permettrait de s'installer en ville et d'exercer des activités plus lucratives. Comme l'affirme un chef de ménage peul, 42 ans, commerçant de bétail à Boromo : *Je pense que si j'avais été à l'école, même si je ne travaille pas aujourd'hui comme fonctionnaire, je parlerais le français au moins et cela m'aurait aidé à réaliser quelque chose dans mon activité.* »

D'autres encore évoquent le fait que, par manque d'instruction, ils se retrouvent constamment en position d'infériorité lors des confrontations avec les populations environnantes. Ils estiment que si certains d'entre eux avaient été à l'école et avaient pu, par la suite, occuper une place importante dans l'administration burkinabé, ils auraient été plus en position de force face aux paysans voisins. Comme l'évoque un chef de famille peul, 63 ans, agropasteur à Wako : « *Vraiment je crois que si j'avais fait l'école ou s'il y avait quelqu'un de ma famille qui avait fait l'école, nos voisins paysans allaient avoir peur de vouloir nous chasser de la zone sous prétexte que l'espace leur appartient. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles j'ai inscrit ces enfants à l'école. Il ne faut pas qu'on se ressemble tous, il faut qu'il y ait des gens qui puissent nous sauver un jour en cas de problème.* »

Les femmes, quant à elles, évoquent la possibilité de s'installer en ville où elles peuvent s'exprimer librement. Pour elles l'école apporte une certaine ouverture d'esprit et valorise la personne. Elles déplorent la situation qu'elles vivent actuellement dans laquelle elles sont soumises aux principes de l'islam et où elles ne peuvent pas donner leur avis sur la plupart des sujets. « *j'aurais préféré avoir fait l'école. Je suis dans la brousse fatiguée, pauvre, mal nourrie et sous-alimentée en plus. Si j'avais fait l'école tout cela ne m'arriverait pas parce que je serais en ville en train de travailler et avoir mon argent et aussi parler librement. Maintenant nous allons*

*inscrire puisqu'il ne faudra pas que nos enfants aient ce même sentiment de regret à l'avenir comme nous l'avons aujourd'hui »*, propos tenus par une femme peule au foyer, 30 ans habitant à Ouahabou.

Ce sentiment de regret a conduit peu à peu les Peuls à changer de comportement dans les pratiques et les représentations scolaires. Certains reprochent à leurs parents d'être ancrés dans la tradition au point d'oublier de préparer l'avenir. Comme l'évoque un chef de ménage peul, 51 ans, agropasteur à Ouahabou : *« Je me demande aujourd'hui pourquoi nos parents ne nous ont pas inscrit à l'école du blanc. Mais comme nous, nous n'avons pas été inscrits à l'école et que nous regrettons de ce fait, nous ne devons plus emboîter le pas de nos parents. Nous, au moins nous devons inscrire nos enfants à l'école pour que ces derniers ne soient pas comme nous le sommes aujourd'hui. »*

### **b) La "bonne" représentation de l'école**

On remarque de nos jours qu'il y a une évolution au niveau de la représentation de l'école. Qu'ils scolarisent ou pas leurs enfants, et cela pour les diverses raisons évoquées ci-dessus, on a pu observer une très "bonne" image de l'école parmi les Peuls de la zone. Ils déclarent avoir perçu les bienfaits de l'école à travers l'expérience positive des anciens élèves scolarisés. Ils sont conscients du fait que n'importe quelle école assure la formation d'un enfant en lui procurant du savoir mais ils avancent que l'école classique de nos jours est la meilleure. Selon les propos du chef des Peuls de Ouroubono, *« N'importe quelle école est bien, mais de nos jours c'est l'école du blanc qui est la meilleure parce que c'est dans son ère que nous vivons. Il n'y a rien que l'on puisse faire aujourd'hui sans qu'on ne puisse avoir affaire à des papiers du blanc. Donc si l'on s'exclut de cet ère l'on risque de souffrir. Moi-même j'ai fait l'école coranique et j'y ai inscrit aussi quelques-uns de mes enfants et je me suis rendu compte après que cela ne donne rien. C'est la raison pour laquelle j'ai inscrit tout le reste de mes enfants à l'école classique; mieux vaut changer lorsque cela ne va pas. »* Ce qui fait qu'après avoir longtemps refusé l'école les Peuls même en milieu rural commencent à scolariser leurs enfants. Tout comme un chef de ménage peul, 69 ans, administrateur civile à la retraite, habitant à Boromo, d'autres familles peules qui sont dans la ville avancent que hormis le fait de devenir fonctionnaire, l'enfant inscrit à l'école peut ensuite exceller dans n'importe quelle activité qu'il exercera à l'avenir *« L'école est bien, même si ce n'est pas pour être fonctionnaire plus tard, tu peux mieux exercer les autres travaux à l'avenir. »*

Ce changement de mentalité en faveur de l'école classique se manifeste chez certains par la scolarisation des enfants malgré le manque de moyens financiers. Comme l'affirme un chef de famille peul de 60 ans, agropasteur à Wako : « *Je scolarise mes enfants parce que je n'ai plus assez de moyens pour assurer leur avenir.* » Ils donnent de ce fait, l'occasion à certains enfants d'être inscrits à l'école pour se déculpabiliser. « *Je donne la chance à tous mes enfants d'aller à l'école. De toute façon ce n'est pas tout le monde qui peut devenir fonctionnaire. S'il est scolarisé, l'enfant peut comprendre beaucoup de choses.* » poursuit-il. De nos jours, nombreux sont les parents peuls qui se disent « *aveugles* » devant toute situation, et selon le chef des Peuls de Ouroubono, « *celui qui n'est pas instruit ne peut même pas effectuer un simple voyage, partout où il va, quoi qu'il veuille faire, il est comme un aveugle, il ne voit rien et ne comprend rien.* » Cela peut être aussi l'une des raisons fondamentales de la scolarisation des Peuls du département.

### **c) La perception du coût de l'école**

Les parents d'élève évaluent le coût de l'école non seulement en terme monétaire, mais aussi en dotation de céréales pour l'alimentation des cantines endogènes. Le coût de la scolarisation varie entre 2500 et 3000 FCFA par an et par élève. Cette somme est répartie entre les frais d'inscription fixés à 1000 FCFA par élève, les frais de transport de la nourriture des élèves d'un montant de 1500 FCFA environ, et aussi les frais de fournitures scolaires qui varient également en fonction du niveau des élèves. La perception du coût de l'école est relative à trois facteurs : le nombre d'enfants inscrits à l'école, la profession des parents et aussi la représentation que ces derniers se font de l'école.

Les parents d'élèves qui ont plus de deux enfants scolarisés perçoivent le coût de l'école comme plus élevé que ceux qui viennent d'inscrire leurs enfants. Pour l'un de nos enquêtés, chef de ménage peul, 53 ans, agropasteur à Ouroubono, « *je ne vois pas le coût élevé de l'école d'abord parce que c'est cette année seulement que j'ai inscrit mon enfant donc je ne perçois pas tellement le coût.* »

Les parents d'élèves instruits et qui sont généralement salariés lient ce coût de l'école à la cherté même de la vie et affirment qu'il faut admettre ces exigences. Comme l'affirme un chef de ménage peul, 35 ans, dactylographe à la mairie de Boromo « *Les frais de scolarité s'élèvent à 4500 FCFA par an pour mes trois enfants, sans compter les fournitures scolaires. Avant cela ne valait pas ce prix. Mais de nos jours avec la modernité c'est comme ça. Il faut faire avec.* »

D'autres parents d'élèves incluent dans le coût de l'école d'autres sommes d'argent qu'ils versent aux enseignants et dont ils déclarent ignorer l'utilisation. Comme l'évoque le chef des Peuls de Ouroubono, agropasteur : *« C'est difficile d'évaluer la somme totale qu'on verse par an durant l'année scolaire des élèves. En plus de la scolarité et du prix des fournitures scolaires, les maîtres envoient souvent les élèves prendre 50 FCFA, 100 FCFA, 200 FCFA, c'est trop, on ne sait pas ce qu'ils font avec ces sommes supplémentaires. »*

Peu importe les arguments sur le coût de l'école, cet investissement est plus particulièrement perçu comme onéreux après les redoublements successifs d'enfants scolarisés où lorsque ces derniers se retrouvent à la maison comme leurs parents après l'échec. Comme l'évoque un chef de famille peule, 51 ans, agropasteur à Ouahabou : *« A vrai dire, le coût de l'école n'est pas aussi élevé mais c'est qu'en plus du fait que tu dépenses, les élèves peuls n'étudient pas ou, du moins, font tout pour se retrouver sans rien. En fin de compte, ils abandonnent l'école et c'est cela qui est décourageant. On n'a pas assez de moyens certes, mais si on se donne la peine de les inscrire, ces derniers doivent aussi nous faire oublier les dépenses qu'on a faites. Mais si ces enfants ne font aucun effort, forcément on dira que l'école coûte cher et est inutile. »*

En inscrivant les enfants à l'école, certains parents affirment être conscients que la formation n'est pas gratuite. Mais devant l'espoir du gain d'argent que peuvent leur apporter leurs enfants après la réussite, ils font passer cette préoccupation du coût de l'école au second plan. Comme l'affirme cette femme au foyer, peule, 32 ans, habitant de Ouahabou : *« l'école est chère pour moi, mais pas pour les gens qui ont les moyens financiers. Mais comme je veux que mes enfants soient instruits et réussissent à l'avenir c'est le prix aussi à payer, parce que si un jour ils ont réussi ils me viendront en aide. »* Le coût de l'école se dissout donc dans cet espoir.

Néanmoins, il y a des familles peules, surtout en milieu rural, qui établissent un parallélisme entre le coût actuel de l'école et l'absence des bourses scolaires. Ils évoquent le fait que l'école devient de plus en plus chère surtout avec la suppression des bourses d'étude qui les incitaient à pousser les études de leurs enfants jusqu'au collège.

#### **d) Les attentes des parents de l'école classique**

Peu importe le sexe de l'enfant, les parents attendent de lui qu'il réussisse à l'école. Pour tout bon croyant, c'est à la volonté de Dieu que l'on doit toute chose, y compris le succès des enfants scolarisés. Ainsi des déclarations telles que, *« si un jour Dieu l'aide à réussir qu'il ne nous oublie pas aussi »*, ont été faites par plusieurs chefs de ménages dont un éleveur à Wako.



Les parents estiment qu'ils ont suffisamment dépensé pour leurs enfants scolarisés pour que ces derniers leur viennent en aide un jour. L'inventaire des fonctions souhaitées par les élèves peuls dont du niveau CM1 et CM2 tant à Boromo qu'à Ouahabou ou Ouroubono est le suivant : « *Moi je veux devenir infirmier, moi je veux être enseignant comme mon père, moi je veux devenir matrone plus tard.* » Et les raisons de ces avancées par ces enfants sont les suivantes : « *pour un jour aider mes parents ; pour enseigner d'autres enfants et avoir de l'argent ; pour soigner mes parents.* » Toutes ces activités sont du ressort de la fonction publique. On s'aperçoit ainsi que chaque enfant scolarisé veut devenir fonctionnaire, sans doute en raison de la régularité du salaire ou de sécurité de l'emploi, mais également du prestige lié à ce statut.

Plusieurs souhaits ont été formulés par nos enquêtés en cas de réussite des enfants scolarisés. Et tous se rapportent à la perspective d'une aide financière, de la construction d'une maison, ainsi pour un chef de ménage peul, 45 ans, agropasteur à Ouahabou « *je veux qu'ils réussissent d'abord ensuite je veux qu'ils me construisent une maison* » ; ou encore de l'apport de nourriture comme c'est pour le cas d'un éleveur peul, 61 ans, résidant à Wako qui affirme : « *je veux manger, de toutes façons à mon âge je n'ai pas besoin d'une bonne maison.* » Cela devient presque une dette envers les parents à écouter le chef des Peuls de Ouroubono : « *S'ils gagnent, on veut qu'ils prêtent attention à nous parce qu'avant qu'ils réussissent c'est nous qui avons fait leurs dépenses. Quoi qu'ils deviennent à l'avenir, ils doivent se souvenir que c'est grâce à leurs familles qu'ils sont parvenus à leur but, parce que si je n'avais pas payé leur scolarité, ils ne réussiraient pas.* »

D'autres par contre ne voient pas la réussite sous cet angle. L'essentiel pour eux est que les enfants scolarisés puissent se prendre en charge et ne surtout pas compter sur quelqu'un à l'avenir, comme l'affirme ce chef de ménage peul, dactylographe à la mairie de Boromo « *Qu'ils réussissent et se prennent en charge d'abord, ensuite s'ils veulent, ils peuvent nous aider.* »

Mais on n'a l'impression que les parents attendent plus des filles que des garçons, car ces derniers sont appelés un jour à être père de famille et seront par conséquent soumis à de fortes charges familiales . Or les filles apportent tout ce qu'elles gagnent à leurs parents.

## **5. 2 - La représentation de l'enfant dans la société peule**

### **a) Le modèle de conduite peul : l'enfant est à l'image des parents**

Le modèle de conduite dans toute société est basé sur l'éducation inculquée à l'enfant dès le plus jeune âge. Chez les Peuls du département de Boromo, l'éducation des enfants prend en compte les règles de la religion musulmane. Il y a une éducation commune au départ qui



concerne les bonnes manières et le respect d'autrui. Comme l'ont affirmé la plupart d'entre eux, les parents souhaitent garder une certaine autorité sur leurs enfants. Selon, une femme au foyer, peule, 32 ans, habitant à Ouahabou : *« le modèle de conduite, c'est respecter ses parents, savoir que ses parents ont une autorité sur l'enfant, que telle personne est son père et telle, sa mère, que ceux-ci sont ses frères et sœurs. En somme respecter tout le monde. »* On apprend l'enfant à être comme son père. *« L'enfant doit prendre le comportement de ses parents. Il doit se conduire de la manière dont se conduisent ses parents. »* poursuit-elle.

A partir d'un certain âge le modèle de conduite varie selon l'appartenance sexuelle des enfants. Les filles sont éduquées pour être femmes au foyer et les garçons chefs de famille. Les filles jouent généralement ensemble et adoptent le comportement de leurs mères ; les garçons choisissent également celui de leurs pères. Selon les propos tenus par la même femme, *« l'enfant est à l'image des parents, il exécute les tâches en fonction de son appartenance sexuelle. Si c'est une fille, elle fait ce que fait sa mère et si c'est un garçon il est du côté de son père. »*

Les rôles sont partagés en fonction de ce que chacun doit devenir à l'avenir. Mais ce modèle de conduite change également en fonction du milieu de vie. On note une forte influence des autres cultures dans le mode de conduite des Peuls qui sont dans la ville de Boromo du fait du brassage culturel.

### **b) L'enfant, porteur d'espoir**

*« L'enfant c'est celui sur qui on peut compter en cas de besoin, l'enfant, c'est notre espoir dans la société. Si on n'a pas d'enfant, on n'a pas où vivre dans ce monde. »* A travers ces différentes propos tenues par une femme au foyer, peule, 39 ans, résidant de Ouahabou, on peut dire que l'enfant est porteur d'espoir dans la société peule. L'enfant c'est le pilier de la famille, celui sur qui repose l'espoir des parents. Comme l'ajoute un chef de ménage peul, dactylographe à Boromo *« l'enfant est comme un arbre que l'on plante et qui nous fournit de l'ombre une fois grand. C'est le sauveur des parents. Si l'on met au monde un enfant, il doit accepter ce que disent ses parents. Il doit les aider dans les travaux. Il doit exécuter tout ce que lui demandent ses parents. Il doit accepter aussi les conseils. »*

Les enfants sont donc constamment au service des parents. Du plus petit au plus grand, ils exécutent les travaux domestiques et agricoles non seulement en fonction du sexe et de l'âge, mais aussi de la profession des parents. Généralement les garçons dont les parents sont des agropasteurs aident leur père dans la garde du bétail, dans les travaux des champs, les plus petits

restent à la maison mais abreuvent et nourrissent les bœufs de trait et des moutons qui ne suivent généralement pas le troupeau.

Quant aux filles, elles exécutent les travaux habituellement réservés aux femmes ; elles aident leur mère à faire la cuisine, elles apprennent à traire les vaches dès le plus jeune âge, vont vendre le lait, elles vont puiser de l'eau, balaient la cour, font la vaisselle, tout ce qu'une femme doit savoir faire au foyer. Les plus petites font des travaux moins durs, tels que la garde des petits frères et sœurs, servir de l'eau, etc.

Ce rôle attribué aux enfants dans la société peule joue quelque peu sur la scolarité et les résultats des élèves car dès qu'ils quittent l'école pour leur domicile, les élèves participent à ces travaux. D'ailleurs même les parents qui scolarisent leurs enfants ne les inscrivent pas en totalité tant cette participation des enfants aux activités domestiques et agricoles est ancrée dans les mœurs. Le directeur de l'école B de Boromo témoigne du fait que les élèves en général disposent de peu de temps pour les révisions, car ils se partagent les travaux avec leurs frères ou sœurs aînées lors des jours de repos, qui sont supposés être les jours de révision et cela influe sur leurs résultats scolaires. Le témoignage d'une élève peule de niveau CM2 à l'école A de Ouroubono, est d'ailleurs édifiant : « *Si je pars à la maison je prépare du tô, je puise l'eau aussi je nettoie la cour. Chaque soir je fais ça.* »

En raison de la pauvreté des parents, les élèves vivant en milieu rural ne jouissent généralement pas de bonnes conditions d'étude. Les rares fois où ils pensent à la révision des cours se posent les problèmes d'éclairage ou de table pour travailler car seuls les plus favorisés possèdent de lampes à pétrole.

### **c) L'influence de l'école sur le modèle de conduite peul**

Les Peuls affirment qu'il y a une influence du modernisme sur l'éducation traditionnelle des enfants. Cela se manifeste selon certains enquêtés par le changement de comportement et le refus de soumission des enfants, une fois inscrit à l'école. Les propos tenus par une femme au foyer, peule, 39 ans, résidant à Ouahabou sont les suivants : « *Avant il y avait la pudeur, les enfants ne s'approchaient pas des personnes plus âgées qu'eux. Ils savaient se taire lorsque ces derniers leur adressaient la parole. Mais de nos jours les enfants, surtout ceux qui sont allés à l'école, ne connaissent plus cela. Ils ne nous considèrent même plus ou, dans le pire des cas, ils nous considèrent comme des ignorants et donc ce sont eux qui connaissent tout ; d'autres mêmes refusent d'épouser la conduite en famille et reviennent avec un autre style qui n'a rien à voir*

*avec la tradition peule. C'est difficile de les ramener à la raison parce qu'ils ne te considèrent plus comme avant alors que le père ou la mère se dit toujours avoir le même droit sur l'enfant. »*

Cette conduite se manifeste généralement lorsque les enfants sont au collège car ces derniers sont loin de leur village d'origine donc relativement autonomes, alors qu'à l'école primaire ils vivent le plus souvent au sein de leur famille. C'est à leur retour du collège qu'ils refusent d'exécuter les travaux domestiques et agricoles. Comme le souligne cette femme au foyer, peule, 25 ans, résidant à Wako, *« on remarque de nos jours que lorsque l'enfant fait l'école jusqu'au collège, lorsqu'il revient à la maison il ne veut ni exécuter les travaux domestiques, ni accepter ce que disent les parents. »*

Certaines familles peules accordent peu d'importance à ce changement parce qu'elles considèrent qu'il fait partie des risques à courir lorsqu'on scolarise un enfant, et qu'il est peu important au regards des acquis que peut apporter l'école. Selon l'un de nos enquêtés, chef de famille, peul, 59 ans, agropasteur à Ouahabou, *« De toute façon, de nos jours, il n'y a plus de Pulaaku, et ce qu'on demandera à l'enfant de faire à l'avenir lorsqu'il deviendra fonctionnaire est différent des tâches comme la garde de bétail. »* Cet état d'esprit concerne quelques rares personnes en milieu rural mais surtout les Peuls qui sont dans la ville de Boromo qui tolèrent ce changement voire l'acceptent complètement.

En revanche, les maîtres coraniques et les autres populations peules qui vivent en milieu rural, et qui sont restés par conséquent très ancrés dans leur tradition, l'admettent plus difficilement.

## CONCLUSION

Trois tendances caractérisent la scolarisation des Peuls dans le département de Boromo : La non-scolarisation est l'option la plus fréquemment adoptée par les ménages, l'école coranique est la seconde option qui obtient la faveur des parents, enfin, la scolarisation à l'école classique ne concerne qu'une minorité d'enfants peuls. L'étude a d'ailleurs confirmé cette sous-scolarisation parmi les Peuls de la zone. Plusieurs facteurs expliquent ces choix.

L'école coranique, est considérée comme plus adaptée à la culture peule, tandis que l'école classique, relativement coûteuse, n'apporte pas toujours les résultats escomptés.

Le rôle traditionnel de l'enfant dans la société peule, qui veut que ce dernier travaille au service de ses parents et qu'il garde sa culture d'origine, a également une importance primordiale. Certaines familles, peules ne scolarisent pas leurs enfants, qui constituent une main d'œuvre non négligeable, craignant que l'école n'affecte leurs habitudes et les conduisent à désobéir à leurs parents.

L'installation des campements peuls à distance des villages et d'infrastructures scolaires par ailleurs insuffisantes, la mobilité de cette ethnie en recherche constante d'espaces pastoraux sont également des facteurs déterminants dans le choix de scolariser ou pas.

On constate cependant, parmi la population peule de la zone, une lente évolution des mentalités face à la scolarisation. Lors de l'étude, on a ainsi pu constater que certains Peuls de la zone avaient une représentation positive de l'école et que les raisons de scolariser n'étaient pas uniquement basées sur des perspectives financières liées à la réussite des enfants, mais que la recherche d'instruction, de connaissance et d'ouverture sur le reste du monde étaient également évoquées. Le succès des autres enfants scolarisés, le niveau d'instruction des parents et le milieu de résidence des ménages sont également des facteurs déterminants pour la scolarisation. Les Peuls instruits scolarisent plus que ceux qui n'ont jamais été à l'école et ceux qui vivent en milieu urbain scolarisent plus que les ruraux, notamment en raison de l'influence des populations issues d'autres ethnies avec lesquelles ils cohabitent.

Compte tenu de l'évolution actuelle de la société peule, on peut supposer que l'abandon progressif du nomadisme pour une sédentarisation définitive et la tendance à s'installer de plus en plus en milieu urbain sont autant de facteurs d'intégration qui devraient permettre à plus ou moins long terme une scolarisation croissante des enfants peuls. Ce processus ne sera certes pas rapide et il y aura toujours quelques groupes réfractaires refusant de s'intégrer et continuant de penser que l'école est faite pour les autres et pas pour eux. Une sensibilisation ciblée et adaptée à

la culture peule devrait permettre d'écarter certains préjugés et d'apporter des éléments d'informations sur la scolarisation à une population qui, bien trop souvent, méconnaît les avantages et les intérêts de l'école classique.

Au travers de cette étude, on constate la confirmation de la majeure partie de nos hypothèses, mais nous avons cependant quelque peu surestimé l'importance du facteur d'influence des autres ethnies pour les Peuls vivant en milieu rural ; en effet cette influence est très marquée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Il serait également intéressant de savoir si la scolarisation est liée à la durée de sédentarité de la population peule dans le département, ou de reproduire cette recherche dans d'autres départements afin de voir si les résultats sont similaires

## BIBLIOGRAPHIE

### - Ouvrages généraux

BEÏDI, B.H. (1993). *Les Peuls du Dallol Bosso. Coutumes et mode de vie*. Sépia Editions, Saint-Maur. 188 pp.

BOURDEU & PASSERON. (1971). *Les héritiers, les étudiants et la culture*. Edition de Seuil. Paris. 219 pp.

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION. (2005). *Statistiques de l'éducation de base*, (MEBA). 358 pp.

DIRECTION DES STATISTIQUES DU BURKINA FASO. (1997). *Annuaire statistique du Burkina Faso*. Ministère de l'économie et des finances, décembre 1996. 363pp.

ERNY, P. (2001). *Essais sur l'éducation en Afrique noire*. L'Harmattan, Paris. 351pp.

KI-ZERBO, J. (1990). *Eduquer ou périr, « On ne naît pas tout fait »*. UNICEF - UNESCO. . L'Harmattan, Paris. 123 pp.

LANGE, M-F (1998). *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Editions Karthala, Paris. 254 pp.

MATHIEU, J-M. (1998). *Les bergers du soleil. L'Or peul*. Editions DésIris, Méolans-Revel. 235 pp.

RIESMAN, P. (1974). *Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta. Essai d'anthropologie introspective*. Cahier de l'Homme (Ethnologie - Géographie - Linguistique). Ecole Pratique des Hautes Etudes - Sorbonne. Mouton & Co, Paris - La Haye. 261 pp.

SOME, M.Z. (2003). *Politique éducative et politique linguistique en Afrique. Enseignement du français et valorisation des langues « nationales » : le cas du Burkina Faso*. L'Harmattan, Paris. 324 pp.

TOURNEUX, H. & IYEBI-MANDJEK, O. (1994). *L'école dans une petite ville africaine : Maroua, Cameroun. L'enseignement en milieu urbain multilingue*. Editions Karthala, Paris. 330 pp.

#### **- ouvrages méthodologiques et dictionnaires**

BLANCHET A & GOTMAN A. (2001) *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* ; 2<sup>ème</sup> édition Nathan ; 119pp.

FERREOL G & CAUCHE P, DUPREZ J- M, GADREY N, MICHEL S. (sous la direction de FERREOL GILLES) (1995). *Dictionnaire de sociologie* ; éditions Armand Colin ; 315pp.

GUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc Van. (1995). *Manuel de recherche en science sociale* ; 2<sup>ème</sup> édition Dunod, Paris, 287 pp.

Le nouveau PETIT ROBERT (1994), dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française ; texte remanié et amplifié sous la direction de Rey-Debove J.& REY A. Paris, 2467 pp.

#### **- Ouvrages spécifiques**

BOKOUM, S. (2004). *Les causes de la sous scolarisation en zone Sahélienne : cas de la province du Séno*. Mémoire de fin de formation. Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature, (ENAM).

YARO, Y. (1995). "Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso" *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n°3. ORSTOM Editions, Bondy, p. 675-696.

## - Articles, rapports, mémoires et thèses

BAUMGARDT, U. (1999). "Littérature orale et identité" in BOTTE, R., BOUTRAIS, J. & SCHMITZ, J. (sous la direction de). *Figures peules*. Hommes et sociétés, Editions Karthala, Paris. p. 323-335.

BAUX, S. & PILON, M. (2002). *L'offre et la demande d'éducation primaire à Ouagadougou : un état des lieux*. Université de Ouagadougou - UFR Sciences Humaines, Institut Supérieur des Sciences de Population (ISSP), décembre 2002. 27. pp

BENOIT, M. (1978). Pastoralisme et migration : le cas des Peul de Barani et Dokuy, Haute Volta, ORSTOM, Ouagadougou. 55 pp.

BIERSCHENK, T. (1999). "Structures spatiales et pratiques sociales chez les Peuls du nord du Bénin" in BOTTE, R., BOUTRAIS, J. & SCHMITZ, J. (sous la direction de). *Figures peules*. Hommes et sociétés, Editions Karthala, Paris. p. 195-209.

BOMMIER, A. & SHAPIRO, D. (2001) "introduction à l'approche économique de la demande d'éducation" in *la demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et des perspectives ;* sous la direction de PILON, M. et YARO, Y. Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA). p. 49-62

BONINI, N. (1995). "Parcours scolaires tanzaniens : l'exemple des pasteurs maasaï" *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n. °3. ORSTOM Editions, Bondy. p.577-594

BONINI, N. (1998). "les filles massai et l'école. Une brève rencontre sans grandes conséquences", in LANGE M-F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Edition Karthala, Paris, p. 97-119.

COMPAORE, F., COMPAORE, M., KOBIA NE J-F., LANGE M-F. & PILON, M. (2003). *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso*. Atelier de recherche sur l'éducation au



Burkina (AREB). INSS-CNRST, IRD, ISSP, Synthèse issue du colloque organisé à Ouagadougou du 19 au 22 novembre 2002. 33 pp.

DIALLO, Y. (1999). "Autour du puits. Paysans, pasteurs et politique de l'eau dans le Gondo-Sourou (Burkina Faso)". in BOTTE, R., BOUTRAIS, J. & SCHMITZ, J. (sous la direction de). *Figures peules. Hommes et sociétés*, Editions Karthala, Paris. p.373-383

FANCHETTE, S. (1999). "Migrations, intégration spatiale et formation d'une société peule dans le Fouladou (Haute Casamance, Sénégal)". in BOTTE, R., BOUTRAIS, J. & SCHMITZ, J. (sous la direction de). *Figures peules. Hommes et sociétés*, Editions Karthala, Paris. p.165-192

GERARD, E. (1995). "Jeux et enjeux scolaires au Mali. Le poids des stratégies éducatives des populations dans le fonctionnement et l'évolution de l'école publique" *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n°3. ORSTOM Editions, Bondy. p. 595-615

GERARD, E. (1998). "femmes, instruction et développement au Burkina Faso. Incertitudes africaines", in LANGE M-F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Edition Karthala, Paris, p.197-220

KHIL, T. (1972). L'éducation, facteur ou frein au développement. *Colloque sur les stratégies de développement économique*. IDEP, Dakar. 20 pp

KOBIANE, J-F. (2002). *Ménages et scolarisation des enfants du Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*. Thèse de Doctorat. Université Catholique de Louvain, département des sciences de la population et du développement... Louvain-la-Neuve, 348 pp.

LANGE M-F. (1994). "Quelles stratégies pour promouvoir la scolarisation des filles ?", *Séminaire sur l'éducation des filles au Sahel, Banque mondiale*, Dakar, 10 au 14 janvier, 13p.

LANGE, M-F. & MARTIN, J-Y. (1992). "La socialisation par l'éducation et le travail : l'itinéraire incertain" (Séance plénière n°2). *Actes du colloque : jeunes, ville, emploi : quel avenir pour la jeunesse africaine ?* Ministère de la Coopération et du Développement, Paris. p. 95-98.

LANGE, M-F. & MARTIN, J-Y. (1995). "Stratégies éducatives en Afrique subsaharienne. Le face à face Etat / sociétés" *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n°3. ORSTOM Editions, Bondy. p. 563-574.

LANGE, M-F. (1991). "Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques" *Politique africaine*, 43. p. 105-121

MAÏGA, A. (1990). *Scolarité et problèmes socio-économiques dans la province du Kadiogo. Une lecture des échecs scolaires au Burkina Faso*. Mémoire de Maîtrise - Sociologie. Université de Ouagadougou. 131pp.

MARCOUX, R. (1998). "entre l'école et la calebasse. Sous scolarisation des filles et mise au travail à Bamako" in LANGE M-F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Edition Karthala, Paris, p.73-95

NASSOUROU, S. (1999). "Le « hiirde » des Peuls du Nord-Cameroun" in BOTTE, R., BOUTRAIS, J. & SCHMITZ, J. (sous la direction de). *Figures peules*. Hommes et sociétés, Editions Karthala, Paris. p. 305-321

OUEDRAOGO, A. (1998). "les contenus sexistes des livres scolaires. Au malheur des filles et des femmes dans les manuels burkinabé", in LANGE M-F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Edition Karthala, Paris, p.121-140

PARE, S- B. (2004). *Les déterminants sociaux de l'abandon scolaire des filles en milieu rural. Cas des écoles primaires du département de Komki-Ipala*. Mémoire de maîtrise. Université de Ouagadougou. 80 pp.

PILON, M. (1991). "Stratégies familiales et éducation : possibilité d'analyse à partir des données d'enquêtes démographiques ; le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo" *IV<sup>ème</sup> Journées démographiques de l'ORSTOM : Education, changements sociaux et développement*. 11-13 sept. 1991, Paris.

PILON, M. (1995). "Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires." *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n°3. ORSTOM, Editions, Bondy. p. 697-718

PROTEAU, L. (1998). "Itinéraires précaires et expériences singulières : la scolarisation féminine en Côte d'Ivoire", in LANGE M-F., *L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions*. Edition Karthala, Paris, p. 27-71

QUENUM, J-C. P. (1998). *Interaction des systèmes éducatifs traditionnels et modernes en Afrique*. Thèse de Doctorat de Sociologie de l'Education, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne. Etudes africaines - L'Harmattan, Paris. 198 pp.

QUERRE, M. (1995). *La venue au monde de l'enfant peul : une première approche ethnographique dans le Séno (Burkina Faso)*. Mémoire de Maîtrise - Ethnologie, Université de Bordeaux II. 105 pp

TAPSOBA, V. (1985). *Les disparités régionales et leur explication en matière d'éducation formelle au Burkina Faso*. Mémoire de Maîtrise - Sciences Economiques. Université de Ouagadougou. 93 pp.

UNESCO. (1990). *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous*. texte intégral. 5-9 mars 1990. Jomtiem, Thaïlande. 25pp.

YARO, A. (1998). "L'évolution de la perception de l'école à Tiodie : un village nuna" *Communication aux journées sur les enjeux de l'éducation et des savoirs au sud. Atelier de recherche sur l'éducation et les savoirs*. Bondy. 15 pp.

YEO-OUATTARA S. & SAWADOGO R-C. (1994). Migration et sida en Afrique de l'Ouest. Etude socio-antropologique du comportement des migrants burkinabé de Côte d'Ivoire et attitude des populations du village d'origine des migrants de Nariou au Burkina Faso. *Programme canadien de lutte contre le sida*. 82 pp.

## **ANNEXES**

- Guides d'entretiens
- Liste des personnes interviewées
- fiches d'enquête

**- Guide d'entretien à l'attention du Directeur Provincial de l'Enseignement de Base de la Province des Balé**

**I. Identité de l'enquêté**

- 1) Nom
- 2) Prénom
- 3) Sexe
- 4) Age
- 5) Origine

**II. La scolarisation chez les Peuls**

- 6) A votre avis les Peuls dans la zone scolarisent-ils leurs enfants ?
- 7) Expliquer pourquoi ?
- 8) Qu'est-ce qui peut motiver les familles peules à scolariser ou à ne pas scolariser ?
- 9) Y a t-il des disparités par rapport aux autres ethnies de la zone ?
- 10) Quel regard portez-vous sur la scolarisation des Peuls?

## **- Guide d'entretien à l'attention des enseignants des écoles concernées**

### **Nom du village**

#### **I. Identité de l'enquêté**

- 1) Nom
- 2) Prénom
- 3) Sexe
- 4) Age
- 5) Ethnie
- 6) Nom de l'école
- 7) Classe tenue
- 8) Ancienneté dans la zone

#### **II. Le regard des enseignants sur l'éducation peul**

- 9) Avez-vous enseigné ailleurs ?
- 10) Les familles peules scolarisent-elles leurs enfants dans la zone ?
- 11) Est-ce qu'elles scolarisent beaucoup ou pas ?
- 12) Les enfants peuls viennent-ils nombreux ou pas à l'école ?
- 13) Est-ce qu'il y a des disparités par rapport aux autres ethnies ?
- 14) A votre avis qu'est ce qui freine la scolarisation chez les Peuls ?
- 15) Et aussi qu'est-ce qui peut motiver les Peuls à scolariser leurs enfants ?
- 16) Pensez-vous qu'il y ait des raisons spécifiques à cette communauté peule, ou alors les mêmes raisons s'appliquent à toutes les autres sociétés ?
- 17) Est-ce les enfants Peuls ont des problèmes d'adaptation ?
- 18) Quelles sont les difficultés scolaires des élèves en général et particulièrement les élèves peuls ?
- 19) Est-ce que vous avez des problèmes avec les Peuls de la zone par rapport au suivi des enfants déjà scolarisés ?
- 20) Quel regard portez-vous sur la scolarisation parmi la communauté peule ?

#### **(au directeur de l'école)**

- 21) Y a-t-il des classes sans enseignant ?

22) Y a t-il une cantine scolaire ?

23) Quelles sont les attitudes des populations, en particulier les Peuls vis à vis de l'école?

24) Avec qui êtes-vous généralement en contact, le père ou la mère ?

## **- Guide d'entretien à l'attention de la population témoin**

### **I. Identité de l'enquêté**

- 1) Nom
- 2) Prénom
- 3) Age
- 4) Sexe
- 5) Ethnie

### **II. Relations entretenues avec les Peuls dans la zone**

- 6) Que pensez-vous des Peuls qui vivent à vos cotés ?
- 7) Avez-vous des amis peuls qui ont inscrit leurs enfants à l'école ?
- 8) Si oui, avez-vous joué en faveur de cette inscription ?
- 9) Qu'avez-vous fait concrètement ?
- 10) Quel regard portez-vous sur leur éducation scolaire en particulier ?



## **- Guide d'entretien à l'attention des élèves peuls (CM1/ CM2)**

**Nom du village**

**Nom de l'école**

### **I. Identité de l'enquêté**

- 1) Nom
- 2) Prénom
- 3) Age
- 4) Sexe
- 5) Classe

### **II. Le déroulement de leur scolarité**

- 6) Qui a décidé de t'envoyer à l'école ?
- 7) Est-ce qu'il y a eu des oppositions ?
- 8) Qui s'est opposé et pourquoi ?
- 9) Es-tu content d'être à l'école ?
- 10) Quelles activités fais-tu en dehors de l'école ?
- 11) As-tu du temps pour tes devoirs ?
- 12) Est-ce que tes parents te donnent du temps pour réviser ?
- 13) Y a-t-il quelqu'un qui t'aide à faire tes devoirs ?
- 14) Quelles sont tes attentes de l'école ?
- 15) Que veux-tu devenir plus tard ?
- 16) As-tu un appui (suivi scolaire) des parents, grands frères, grandes sœurs ?
- 17) Joues-tu durant les heures de récréation ?
- 18) Si oui, à quoi joues-tu ? (Jeu collectif ou individuel ?)
- 19) Si individuel, pourquoi ?
- 20) Si collectif, avec qui joues-tu ?
- 21) Sinon, pourquoi ?

## - Guide d'entretien à l'attention des chefs de ménage et de leurs épouses

### I. Identité de l'enquêté

- 1) Nom (*Djamorè*)
- 2) Prénom (*innè*)
- 3) Sexe
- 4) Age (*ndoubi*)
- 5) Religion (*dina?*)
- 6) Statut migratoire (*on tchéoulibè na on djodokun niti ?*)
- 7) Zone d'origine de la famille (*far toy djurudon ?*)
- 8) Raisons d'installation dans le département (*kudum wadimum ndo ?*)

### II. La scolarisation

#### A. Enfants scolarisés actuellement (les motifs d'envoi à l'école)

- 9) Raisons de la scolarisation des enfants (*kudum wadi dè watudon sukaabèmon djandè ?*)
- 10) Distance parcourue par les enfants pour se rendre à l'école (le temps mis pour se rendre à l'école ou revenir à la maison) (*sukaabè djangobè na woddidi e djandè na ? kilodji foti mbè yahata ?*)
- 11) Pensez-vous qu'ils puissent courir un danger ou être fatigués ? (*On milatakou ba dati na kultkini na, hassi du suka na wawi tampudè fa salo djandè na ?*)
- 12) Ont-ils un moyen de déplacement ? Lequel ? (*Na mbè djogui ku mbè wado na ? ndumè ?*)
- 13) Y a-t-il un suivi des devoirs à la maison ? (Par qui ?) (*Na idon wala bè na ?*)
- 14) Qui paie la scolarité des enfants ? (*moy yobata djandè sukaabè bè ?*)
- 15) Quel est le montant de vos dépenses scolaires par an ? Comment sont-elles réparties ? (*Noè foti yoboton hitandè fu ley djandè sukaabèn.*)
- 16) Que pensez-vous du coût de l'école ? (*n'dumè milidon e tchogu djandèden ?*)
- 17) Jusqu'à quel niveau sont scolarisés les enfants ? (*Fa toy muyudon sukaabè bè héuta e djandè dé yofo ?*)
- 18) Les connaissances apprises à l'école peuvent-elles permettre de mieux faire l'élevage ou l'agriculture ? (*ku sukaabè djanguobè ben ékititè djanguinorè na wawi waloudè e golè wuro na ? fara dèma et marlgon ?*)
- 19) Quelles sont les autres activités des enfants en dehors de l'école ? (*ngolè wuro ndumènidjè sukaabè djangobèn ngolata ku baka djandè tubaku wala ?*)

20) Comment êtes-vous organisés dans les différentes tâches habituelles exercées par les enfants, lorsque ces derniers vont et passent leurs moments à l'école ? (*Noè wadditon e golè wuro fa sukaabèn yéhi djandè ?*)

21) Nombre d'enfants ayant redoublé (*sukaaabè djangobè fôton fiitira gada ?*)

22) Motif du redoublement (pour chaque enfant) (*sabu kudunm dé bè fitira gada ?*)

### **B. Enfants ayant arrêté l'école (les motifs de déscolarisation)**

23) Motif de l'arrêt des enfants scolarisés (*sabu kudum dé bè yofi djandè ?*)

a) Ont-ils échoué ? (*bè lonku na ?*)

b) Ont-ils décidé d'arrêter ? (*kambè wéli yofi na ?*)

c) Avez-vous décidé de les déscolariser ? Pourquoi ? (*onon yowinibè na ? ndumè wadi ?*)

24) Que font-ils actuellement ? (*toy bè wodi djoni ? kudumbè ngolata ?*)

25) Y a-t-il d'autres enfants qui ont été scolarisés après ces derniers ? (*gada sukaabè yofibè on wati ngobè djandè na ?*) Pourquoi ? (*sabu ndumè ?*)

### **C. Enfants n'ayant jamais été à l'école (les motifs de non-scolarisation)**

26) Quelles sont les raisons de la non inscription de vos enfants à l'école ? (*ndumè wadidè on wataï sukaabèmon djandè ?*)

## **III. Les représentations**

### **A. La représentation de l'école**

27) C'est quoi l'école pour vous ? (*tomonn onon, ndumè wodi djandè tubaku ? ndumè milidon emadjè ?*)

28) C'est bien ou pas l'école ? Pourquoi ? (*Na wodi na, woda, ndumè wadi ?*)

29) Avez-vous été à l'école ? (*On natinô djandè tubaku wèladè ?*)

30) Si oui, quel souvenir gardez-vous de l'école ? (*milon golè heditirida ku tawada naa djanda ?*)

31) Cela a-t-il une influence sur vos décisions actuelles en matière de scolarisation ? (*N'gon milô na hassi sababadè fa waton na ka waton sukaabèn djandè na ?*)

32) Si non, regrettez-vous de n'avoir pas été à l'école ? Pourquoi ? (*Na on na mimssiti ku on nataï djandè na ?*)

33) Que pensez-vous de l'enseignement religieux (l'islam) ? (*Dumè milidon e djandè hurnann ?*)

### **B. Les attentes des parents**

34) Qu'attendez-vous de vos enfants scolarisés ? (*ndumè domudon fa sukaabè mon djandubè wadinamon ?*)

35) Qu'attendez-vous en particulier de ceux qui ont réussi ? (*ndumè domourdon hebubèben wadinamon ?*)

36) Vos attentes sont-elles différentes selon les deux sexes ? (*ku domudon e sukaabè réubè na sedi e worbè na ?*)

36) Que pensez-vous de vos enfants qui ont échoué ? (*ndumè milidon e sukaabèmon bè hèbaï ?*)

### **C. Les rapports entretenus avec les voisins et les enseignants**

37) De quelle ethnie est la population d'à côté ? (*koddibèmonbè sya ndumè ?*)

38) Vous fréquentez-vous ? Avez-vous des amis parmi eux ? (*Na on wondi wahirabè leimabbè na?*)

39) Pensez-vous que les autres ethnies inscrivent davantage les enfants à l'école? (*Koddibè mon bè na yara sukaabèmun djandè tubaaku na ?*)

40) Si oui, leur choix a-t-il joué en faveur de l'inscription de vos enfants ? Comment ? (*mbè sabôkè watugon sukaabè mon djandè na ?*)

41) Quelles sont vos relations avec les directeurs d'école et les enseignants ? (*noy ono é djanguinobè bè wonirdon ndo ?*)

42) Êtes-vous membre de l'APE / AME ? (*idon 'n yapi e ka-uritan baba sukaabè 'n na ?*)

### **D. La représentation de l'enfant dans la société peule**

43) C'est quoi un enfant pour vous ? (*ndumè wodi sukaa*)

44) Quel est son rôle dans la société peule? (*ndumè mby poullo du handi ngoludè fa antè ba na nafa ?*)

45) Quelles sont les tâches qui lui sont généralement réservées ? (*ngolè ndumènidjè bè handi goludè ley wuro ?*)

46) Quel est le modèle de conduite préconisé au sein de sa famille ? (*noy mby sukaa poullo handi marirèdè ?*)

47) Y a-t-il une différence entre l'enseignement donné à l'école et l'éducation inculquée par la famille ? (*djandè tubaku et marlgon wuro na séedi na ?*)

48) Si oui, quelle est la différence ? (*ndumè séeni djandè tubaku et marngon wuro ?*)

49) Si non, pourquoi ? (*Idem*)

## **- Liste des personnes interviewées**

### **Population peule**

#### **Boromo**

Barry Halidou, chef de ménage, commerçant de bétail

Barry Kadja, femme au foyer, son épouse

Diallo Laya, chef de ménage, agropasteur

Barry Habibou, femme au foyer, son épouse

Gadiaga Issiaka, chef de ménage, labo\*, dactylographe à la mairie de Boromo

Gadiaga Kadja, femme au foyer, labo\*, son épouse

Gadiaga Adama, chef de ménage, labo\*, artisan à Ouroubono

Gadiaga Djénéba, femme au foyer, labo\*, son épouse

\* labo : singulier de laobé (catégorie de peul artisans qui travaillent le bois)

#### **Wako**

Diallo Issa, chef de ménage, agropasteur

Ludo Ramata, femme au foyer, son épouse

Dialla Souleymane, chef de ménage, agropasteur

Diallo Koumbo, femme au foyer, son épouse

Barry Amadou, chef de ménage, éleveur

Barry Mariam, femme au foyer, son épouse

Diallo Abdoulaye, chef de ménage, maître coranique

Diallo Awa, femme au foyer, son épouse

#### **Ouahabou**

Boly Djayè, chef de ménage, boucher

Boly Kadja, femme au foyer, son épouse

Diallo Inoussa, chef de ménage, agropasteur

Boly Binta, femme au foyer, son épouse

Barry Idrissa, chef de ménage, agropasteur

Boly Ramata, femme au foyer, son épouse

Barry Hamadou, chef de ménage, éleveur

Barry Mariam, femme au foyer, son épouse

### **Ouroubonoro**

Boly Drissa, chef de ménage, agropasteur  
Boly Kordo, femme au foyer, son épouse  
Diallo Adou, chef de ménage, agropasteur  
Diallo Alhamdou, chef de ménage, éleveur  
Diallo Awa, femme au foyer, son épouse  
Barry Laya, chef de ménage, agropasteur  
Diallo Fatmata, femme au foyer, son épouse

### **Personnes ressources**

Barry Mahamadou, directeur provincial de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de la province des Balé  
Barry Karim, directeur de l'école primaire publique de Ouroubono  
M. Yaméogo, directeur adjoint de l'école de Ouroubono  
Zongo Noufou, directeur de l'école A de Boromo  
Traoré Mamadou, directeur adjoint de l'école A de Boromo  
Sanou Fousséni, directeur de l'école B de Boromo  
Nabié Alain, directeur adjoint de l'école B  
Mme Nabié, directrice de l'école C de Boromo  
Mme Sanou, directrice adjointe de l'école C de Boromo  
Traoré Seydou, directeur de l'école D de Boromo  
Mme Sanou Yolande, directrice adjointe de l'école D de Boromo  
Traoré Moussa, directeur de l'école A de Ouahabou  
Monsieur Gnoumou, directeur adjoint de l'école A de Ouahabou

### **Elèves peuls**

Barry Amadou, élève de CM2 à Boromo  
Barry Djénéba, élève de CM1 à Boromo  
Barry Harouna, élève de CM2 à Boromo  
Barry Oumou, élève de CM1 à Boromo  
Barry Ousmane, élève de CM1 à Boromo  
Gadiaga Latif, élève de CM1 à Boromo  
Barry Adjiratou, élève de CM2 à Ouahabou

Boly Amadou élève de CM2 à Ouahabou

Diallo Aminata élève de CM1 à Ouroubono

Diallo Mariam, élève de CM2 à Ouroubono

### **Population témoin**

Sanfo Mahamadou (mossi), libraire à Boromo

Ouedraogo Fatimata (mossi), femme au foyer à Boromo

Traoré Adama (bobodioula), agriculteur à Ouahabou

Dao Damata (dafing), femme au foyer à Ouahabou

Ganou Koffi Hantouho (kô), agriculteur à Ouroubono

Yao Hobere (kô), femme au foyer à Ouroubono

Yewana Vidounou (kô), agriculteur à Wako

Konaté Bibata (dafing), femme au foyer à Wako

## Fiche Enquête - Ménage

Village :

Nom, Prénom du chef de Ménage :

Ancienneté de l'installation :

Fiche N° :

Autorité de référence (en milieu peul) :

Activité professionnelle du CM :

N°	Nom, prénom	Lien de parenté	Sexe	Age	Etat matrimonial	Fréquente une école ?	Classe suivie/ dernière classe	Ecole	Résidence
			M - F		Cél - Marié - Div - Veuf	O - N	JS (si jamais scolarisé)	Village - Ailleurs ( <i>préciser</i> )	Village - Ailleurs ( <i>préciser</i> )

Lien de parenté avec le CM : **CM** (chef de ménage) ; **EP**ouse ; **EN**fant ; **FS** (Frère/Sœur) ; **AP** (Autre Parent) ; **SP** (Sans lien de parenté)

→ Après avoir noté tous les membres résidents, prendre les informations pour **UNIQUEMENT** les autres enfants du CM résidant ailleurs



# TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>1</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES SIGLES.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
- CONTEXTE .....	5
- JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME .....	6
<b>I - PROBLEMATIQUE .....</b>	<b>7</b>
1. 1 - PROBLEME GENERAL DE RECHERCHE .....	7
1. 2 - QUESTION GENERALE DE RECHERCHE .....	7
1. 3 - REVUE DE LITTERATURE .....	8
a) <i>Connaissance de la société peule</i> .....	8
- <i>L'origine des Peuls</i> .....	8
- <i>La tradition peule</i> .....	8
- <i>Le code moral de la société peule ou « pulaaku »</i> .....	9
b) <i>Système éducatif et scolarisation</i> .....	10
- <i>Le système éducatif et politique d'éducation en Afrique</i> .....	10
- <i>Les déterminants de l'offre scolaire</i> .....	11
- <i>Les déterminants de la demande scolaire</i> .....	12
- <i>La scolarisation des filles</i> .....	15
- <i>Les représentations de l'école</i> .....	18
1. 4 - PROBLEME SPECIFIQUE DE RECHERCHE.....	19
1. 5 - QUESTION SPECIFIQUE DE RECHERCHE.....	20
1. 6 - QUESTIONS ANNEXES.....	20
1. 7 - OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	20
a) <i>Objectif global</i> .....	20
b) <i>Objectifs spécifiques</i> .....	20
1. 8 - INTERET DE L'ETUDE.....	21
1. 9 - HYPOTHESES.....	21
a) <i>Hypothèse principale</i> .....	21
b) <i>Hypothèses secondaires</i> .....	21
1. 10 - DEFINITION DES CONCEPTS .....	21
▪ <i>Les pratiques (scolaires)</i> .....	22
▪ <i>Les représentations sociales</i> .....	22
▪ <i>La demande scolaire</i> .....	23
▪ <i>L'offre scolaire</i> .....	23
▪ <i>Les déterminants familiaux</i> .....	23
▪ <i>La sédentarisation</i> .....	23
▪ <i>La zone de migration</i> .....	24
1. 11 - IDENTIFICATION DES VARIABLES ET INDICATEURS .....	25
<b>II - METHODOLOGIE .....</b>	<b>27</b>
2. 1 - JUSTIFICATION DU CHOIX DU SITE .....	27
2. 2 - POPULATION CIBLE .....	27
2. 3 - LES PERSONNES RESSOURCES : LES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIFS.....	27

2. 4 - LA POPULATION TEMOIN .....	27
2. 5 - ÉCHANTILLON.....	28
2. 6 - OUTILS ET TECHNIQUES DE COLLECTES DES DONNEES .....	28
2. 7 - DEROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES.....	29
2. 8 - OUTILS ET TECHNIQUES D'ANALYSE ET DE TRAITEMENT DES DONNEES .....	29
2. 9 - DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	29
<b>III - PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....</b>	<b>31</b>
3. 1 - SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	31
3. 2 - CLIMAT ET MILIEUX .....	34
3. 3 - POPULATION .....	34
a) <i>origine de la population d'étude et raison de la migration</i> .....	34
b) <i>Statut migratoire</i> .....	35
c) <i>Le type d'activité exercé par les Peuls dans la zone</i> .....	35
d) <i>Le niveau d'instruction des Peuls de la zone d'étude</i> .....	37
3. 4 - L'OFFRE SCOLAIRE DANS LA ZONE .....	38
3. 5 - L'ETAT DE SCOLARISATION DANS LE DEPARTEMENT DE BOROMO.....	39
<b>IV - LES PRATIQUES SCOLAIRES DES PEULS DE LA ZONE .....</b>	<b>40</b>
4. 1 - LES MOTIFS D'ENVOI A L'ECOLE .....	41
a) <i>L'instruction et la recherche de connaissance</i> .....	41
b) <i>La réussite</i> .....	42
c) <i>Le succès des anciens scolarisés</i> .....	42
d) <i>Les parents instruits ou employés dans l'administration</i> .....	42
e) <i>Le fait urbain</i> .....	43
f) <i>L'action de la modernité ou la soif du changement</i> .....	44
4. 2 - LES RAISONS D'UN BLOCAGE .....	45
a) <i>La distance des écoles</i> .....	45
b) <i>Le rôle de l'école coranique et sa proximité avec la tradition peule</i> .....	45
c) <i>La pauvreté des parents : la peur du risque</i> .....	49
d) <i>L'absence de pouvoir décisionnaire chez les femmes peules</i> .....	50
e) <i>L'utilité des enfants comme main-d'œuvre</i> .....	50
f) <i>Elevage transhumant et scolarisation</i> .....	51
g) <i>L'inutilité de l'école pour les activités exercées</i> .....	52
h) <i>L'analphabétisme des Peuls de la zone</i> .....	53
i) <i>Après l'échec : la double perte</i> .....	53
4. 3 - L'INFLUENCE DES RELATIONS INTERETHNIQUES SUR LA SCOLARISATION .....	54
a) <i>Conflits agriculteurs / éleveurs et scolarisation</i> .....	54
b) <i>semi-sédentarité, mode de vie et scolarisation</i> .....	55
c) <i>Rapports entre parents d'élèves et instituteurs</i> .....	56
4. 4 - LES CONDITIONS DE SCOLARITE DES ENFANTS .....	56
a) <i>Le suivi scolaire des élèves peuls</i> .....	56
b) <i>Les difficultés scolaires des élèves</i> .....	57
c) <i>Les conditions d'étude des élèves</i> .....	58
<b>V - LES REPRESENTATIONS DE L'ECOLE ET DE L'ENFANT .....</b>	<b>58</b>
5. 1 - LES REPRESENTATIONS DE L'ECOLE .....	58
a) <i>Le regret de n'avoir pas été à l'école</i> .....	58
b) <i>La "bonne" représentation de l'école</i> .....	60
c) <i>La perception du coût de l'école</i> .....	61
d) <i>Les attentes des parents de l'école classique</i> .....	62

5. 2 - LA REPRESENTATION DE L'ENFANT DANS LA SOCIETE PEULE .....	63
a) <i>Le modèle de conduite peul : l'enfant est à l'image des parents</i> .....	63
b) <i>L'enfant, porteur d'espoir</i> .....	64
c) <i>L'influence de l'école sur le modèle de conduite peul</i> .....	65
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>67</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>69</b>
- <i>Ouvrages généraux</i> .....	69
- <i>ouvrages méthodologiques et dictionnaires</i> .....	70
- <i>Ouvrages spécifiques</i> .....	70
- <i>Articles, rapports, mémoires et thèses</i> .....	71
<b>ANNEXES</b> .....	<b>75</b>
- <i>Guide d'entretien à l'attention du Directeur Provincial de l'Enseignement de Base de la Province des Balé</i> .....	76
- <i>Guide d'entretien à l'attention des enseignants des écoles concernées</i> .....	77
- <i>Guide d'entretien à l'attention de la population témoin</i> .....	79
- <i>Guide d'entretien à l'attention des élèves peuls (CM1/ CM2)</i> .....	80
- <i>Guide d'entretien à l'attention des chefs de ménage et de leurs épouses</i> .....	81
- <i>Liste des personnes interviewées</i> .....	84
<i>Fiche Enquête - Ménage</i> .....	87
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>88</b>